



VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Journal de patriotes catholiques
Pour le règne des Coeurs de Jésus et Marie
Dans les âmes, les familles et les pays

Maison Saint-Michel, 1101 rue Principale
Rougemont, QC, Canada J0L 1M0
Montréal (514) 856-5714; Rougemont (450) 469-2209; Fax (450) 469-2601
Poste-Publications Convention N° 40063742 - Pap N° enregistrement 09928
Imprimé au Canada - www.versdemain.org - info@versdemain.org

Pour la réforme économique du Crédit Social
En accord avec la doctrine sociale de l'Église
Par l'action vigilante des pères de famille
Et non par les partis politiques

895e édition française. 69e année

Octobre-Novembre-Décembre 2007

4 ans: \$20.00

Le Cardinal Tarcisio Bertone invite les chrétiens à se lever pour faire valoir les véritables valeurs face à ceux qui:

Au nom d'une société tolérante et respectueuse, «imposent comme unique valeur commune la négation de toute valeur réelle et permanente»

Extraits de l'homélie du Cardinal Tarcisio Bertone, prononcée en portugais, le 13 octobre 2007 à l'occasion du 90e anniversaire de la dernière apparition de la Sainte Vierge à Fatima, Portugal, le 13 octobre 1917. Tiré de l'Osservatore Romano du 20 octobre 2007

Le cardinal Bertone, Secrétaire d'Etat du Vatican, Légat spécial du pape Benoît XVI, a souligné que le principal sacrifice pour la conversion des pécheurs, demandé par la Sainte Vierge à Fatima, est l'accomplissement du devoir d'état par chacun.

«Malheureusement, dit-il, un grand nombre de personnes pensent que la victoire dépend essentiellement du talent, de l'habileté, de la valeur de ceux qui écrivent dans les journaux, de ceux qui parlent dans les réunions, de ceux qui ont un rôle plus visible, et qu'il serait suffisant d'encourager et d'applaudir ces chefs comme l'on encourage et l'on applaudit les joueurs dans le stade.» Avec Dieu, il n'en est pas ainsi. «Il n'existe pas d'erreur plus à craindre et désastreuse. ... Pour éviter un tel désastre en ce qui concerne la renaissance de l'homme pour une société nouvelle, le Ciel exige l'effort même le plus insignifiant, des serviteurs les plus humbles, des serviteurs qui n'ont qu'un talent.»

Le cardinal Tarcisio Bertone, a admonesté avec force ceux qui: «imposent comme valeur commune la négation de toute valeur réelle et permanente valable. Il s'agit des Seigneurs de notre temps — du monde de la culture et de l'art, de l'économie et de la politique, de la science et de l'information — «qui exigent et sont prêts à acheter, si ce n'est à imposer, le silence des chrétiens en invoquant les impératifs d'une société ouverte, alors qu'en vérité, ils ferment toutes les entrées et les sorties vers le Transcendant».

Devant ces prétentions, — a ajouté le Cardinal Bertone, — «le minimum que nous puissions faire est de nous rebeller avec la même audace que les Apôtres face à la prétention identique des Seigneurs de leur temps. Et si l'on vous reproche les erreurs passées ou présentes de l'Église, je vous le demande, faites pénitence et apportez un remède à ces erreurs. Si l'on vous accuse faussement, en n'épargnant pas les offenses et les moqueries, je vous le demande, priez pour vos persécuteurs et pardonnez-leur. Profondément convaincus de la solidarité humaine — a-t-il conclu — gardez dans votre pensée et dans votre coeur une foi inébranlable dans l'amour miséricordieux de Dieu»

La célébration eucharistique solennelle et mariale, à l'occasion du 90e anniversaire des apparitions, s'est conclue par la bénédiction des malades et la procession de l'«Adieu».



A notre congrès, le 2 septembre dernier, pour le 90e anniversaire de Fatima, Véronique, Samuel et Myriam Couture ont représenté les trois voyants de Fatima et ils ont ému les congressistes en chantant le beau cantique qui suit:

1. Dans la lande claire
Sur un arbrisseau
La Dame en Lumière
Parle aux pasteurs.
Ave, Ave, Ave Maria! (bis)

2. C'est la Vierge Mère
Qui pour nous sauver
Descend sur la terre
Et vient nous parler.
Ave, Ave, Ave Maria! (bis)

3. Des maux de la guerre
Le monde souffrait
Et l'Europe entière
En sang se mourait.
Ave, Ave, Ave Maria! (bis)

4. Le mal à combattre,
Ce sont nos péchés;
Aux trois petits pâtres
Marie dit: «Priez».
Ave, Ave, Ave Maria! (bis)

5. «Priez pour le monde
Rempli de pécheurs
Que la grâce abonde
Dans leurs pauvres coeurs.»
Ave, Ave, Ave Maria! (bis)

6. Disons le Rosaire,
Convertissons-nous!
Au Ciel, notre Mère
Nous conduira tous!
Ave, Ave, Ave Maria! (bis)

«L'héritage le plus précieux que nous avons à transmettre à nos enfants: la Foi catholique»

«L'avenir de l'éducation catholique semble compromis» au Québec

«Prendre des initiatives courageuses en faveur de l'éducation catholique»

«Je félicite ceux qui sont venus manifester leurs inquiétudes et leurs attentes»

«Que Jésus redevienne le centre de nos vies, la joie de nos familles, et l'espérance de notre société»

Magistrale homélie, de Son Eminence le Cardinal Marc Ouellet, à la cathédrale de Québec, le 20 octobre, à la Messe en l'honneur de Notre-Dame des Ecoles. Nous publions le mot à mot.

NOTRE-DAME DES ÉCOLES

«Je suis la Mère du bel Amour, de la connaissance et de la sainte Espérance. Venez à moi, vous tous qui me désirez, et de mes fruits rassasiez-vous!»



Chers amis, nous sommes rassemblés à la Cathédrale Notre-Dame de Québec, en ce troisième samedi d'octobre, pour renouer avec une belle expression de la tradition mariale québécoise: la dévotion à Notre-Dame des Écoles, que le pape Pie XII a proclamée patronne de la jeunesse étudiante québécoise il y a soixante ans et dont il a établi la fête liturgique au troisième samedi d'octobre.

Il est providentiel que cette commémora-

tion liturgique coïncide avec la manifestation des parents québécois devant l'Assemblée nationale du Québec pour réclamer le respect de leur droit de choisir pour leurs enfants un enseignement religieux à l'école qui soit conforme à leurs convictions. Je félicite tous ceux et celles qui se sont levés et qui sont venus des quatre coins de la province et d'ailleurs pour manifester leur inquiétude et leurs attentes face aux décisions des autorités gouvernementales. Une manifestation politique de cet ordre fait aussi partie de l'engagement chrétien pour la justice et le bien commun. Que votre marche pacifique pour la liberté religieuse à l'école soit accueillie favorablement et qu'elle contribue à sensibiliser la population et les autorités à l'enjeu fondamental de l'éducation catholique chez nous.

La halte de prière que nous faisons maintenant à la Cathédrale permet de porter cet enjeu à un autre niveau, dans l'espoir d'obtenir du ciel le secours extraordinaire dont nous avons besoin en ce moment. Nous venons honorer et invoquer celle qui depuis les origines de la nation québécoise a été le phare de l'éducation chrétienne dans les familles, les écoles et les paroisses. Nous sommes conscients d'avoir laissé tomber dans l'oubli la dévotion à Notre-Dame des Écoles qui inspirait et protégeait l'éducation catholique dans nos écoles jusqu'aux années 70. Mais nous sommes confiants qu'un recours fervent à l'intercession de la Mère de Dieu et de l'Église peut encore sauver la liberté religieuse au Québec et le droit primordial des parents d'obtenir de l'État des lois qui respectent l'héritage le plus précieux que nous avons à transmettre à nos enfants: la foi catholique.

Dans l'histoire de l'Église, la Vierge Marie a toujours occupé une place très importante dans la piété populaire et sa maternelle intercession s'est exprimée de maintes manières. Qu'on se rappelle seulement les apparitions de Notre-Dame de la Guadeloupe au Mexique et celles de Notre-Dame de Lourdes dont nous fêterons le 150^{ième} anniversaire en 2008. La dévotion à Notre-Dame des Écoles est née en France à la fin du 19^{ième} siècle dans un contexte hostile à l'influence de l'Église en éducation. Elle a fleuri au Québec et au Canada grâce à des congrégations religieuses, principalement la Congrégation de Notre Dame, et elle a culminé avec le couronnement de la statue originale de Notre-Dame des Écoles le 30 avril 1958 à Montréal à l'occasion du 300^{ième} anniversaire de la fondation de la première école à Ville-Marie par sainte Marguerite Bourgeoys.

Depuis ce temps-là beaucoup de réformes se sont succédées en cascades, les unes heureuses, les autres malheureuses jusqu'à vider nos écoles de tout caractère confessionnel et même d'en écarter bientôt tout enseignement confessionnel. Du point de vue religieux les pertes sont énormes et l'avenir de l'éducation catholique semble compromis à moins qu'un réveil des parents ne se produise et qu'une nouvelle concertation entre la famille, la paroisse et l'école ne prenne place avec l'appui des autorités ecclésiales et gouvernementales.

Comme il est d'usage aux heures difficiles dans la tradition catholique, nous nous tournons vers le Christ Jésus et sa mère pour implorer l'aide dont nous avons besoin. La statue de Notre-Dame des Écoles qui a été restaurée et



que nous allons bénir, symbolise ce recours à la prière qui est l'attitude la plus urgente en ce moment. Elle nous rappelle que le Verbe de Dieu, le Verbe de l'Amour s'est fait chair en Jésus de Nazareth. Elle nous enseigne que l'oeuvre de l'éducation doit s'inspirer du modèle de la Sainte Famille, si cher à notre tradition québécoise. La Vierge Marie est la mère du Bel Amour, de la connaissance et de la sainte espérance. Elle nous montre et nous donne son Fils à l'aube de l'adolescence, quand le Père des cieux le reçoit au temple au milieu des docteurs afin de le préparer et de préparer ses parents à sa mission future.

La scène de la perte et du recouvrement de Jésus au temple illustre bien l'angoisse, la recherche et l'espérance qui sont aussi les nôtres en ce moment. Combien de familles ont perdu les traces de Jésus et ne savent plus le retrouver sur la route ou au temple. Combien d'autres voudraient bien le retrouver et le voir grandir en leurs enfants avec l'aide des pasteurs et des enseignants et enseignantes de leur école! Nous prions à cette intention. Nous prions aussi pour toutes les familles et pour tous les enfants de toutes les religions qui ont besoin et qui ont droit à une éducation religieuse conforme à leurs convictions. Nous prions spécialement pour le renouveau de l'éducation chrétienne et de l'enseignement catholique à tous les niveaux au Québec.

«Venez à moi, vous tous qui me désirez, et de mes fruits rassasiez-vous!»

Mère du Bel Amour, de la connaissance et de la sainte espérance, nous venons à toi aujourd'hui pour remettre entre tes mains la grande cause de l'éducation en notre pays. Nous demandons pardon à ton Fils pour les oublis, les négligences et les abandons qui ont nui à la qualité de l'éducation religieuse chez nous et qui risquent de la compromettre encore davantage dans l'avenir. Nous confions à

(suite en page 3)

Table des matières Octobre-Novembre-Décembre 2007

	Pages
Le Cardinal Bertone à Fatima, 13 octobre	1
L'héritage le plus précieux. Card. Ouellet	2-3
La société québécoise repose sur deux piliers. C.O.	4-5
Bartolo Longo propose le Rosaire	5
Unissons-nous. Cardinal Marc Ouellet	6
Congrès. Semaine d'étude. Thérèse Tardif	7 à 15
Décès de François Lampron	8
Décès de Louise-Hélène Fortin	10
Pharmaciens objecteurs de conscience	16
Harry Potter de l'ordre des Ténébres. M.Mikael	16
Sociétés fortes se fondent sur la famille. Benoît XVI	16
Décès de Jeanne Renaud. Th. Tardif	16
Joyeux Noël à nos lecteurs	!7
Mémoire de Jean Tremblay	18-19
Nourrir et hydrater les mourants	20
Leçon 7 sur le Crédit Social. A.Pilote	21 à 23
Pétition contre la Loi 95	24

Attention: L'assemblée de Rougemont du mois de décembre aura lieu le 30 décembre, 5e dimanche

L'héritage le plus précieux

(suite de la page 2)

ton intercession maternelle l'avenir de l'éducation catholique afin que Jésus redevienne le centre de nos vies, la joie de nos familles et l'espérance de notre société. Qu'à l'exemple de la Sainte Famille de Nazareth, beaucoup de familles québécoises retrouvent l'Enfant Jésus qu'elles ont perdu et qui leur manque douloureusement.

Que l'Esprit de vérité, répandu sur le monde par le Christ Rédempteur, inspire les pasteurs, les parents, les enseignants et enseignantes, afin que des valeurs stables et profondes en éducation créent un nouveau climat social au Québec, qu'elles accroissent l'ouverture et l'accueil aux immigrants et qu'elles favorisent des rapports harmonieux entre tous les citoyens et citoyennes.

En ce jour de relance de la dévotion à Notre-Dame des Écoles, je vous invite à prier et à répandre cette dévotion autour de vous. Je vous invite à joindre les rangs de l'Association Notre-Dame des Écoles, qui est fondée aujourd'hui dans le but de promouvoir cette dévotion et de soutenir la grande cause de l'éducation catholique. À la fin de la célébration vous recevrez des détails sur la manière de s'inscrire à cette association privée de fidèles dont j'approuve les statuts et encourage les activités.

Chers amis, remercions Dieu de raviver notre espérance par cette rencontre provinciale qui raffermir nos convictions et resserre nos liens de foi et d'amour. Bénissons Dieu de nous donner la grâce d'aimer Jésus et Marie, de cultiver des liens de solidarité entre nous et avec les milieux d'éducation, et de prendre des initiatives courageuses en faveur de l'éducation catholique au Québec.

Invoquons la bénédiction de Dieu sur tous les responsables de l'éducation, les parents, les pasteurs, tous les intervenants et intervenantes en milieu scolaire, en un mot tous ceux et celles qui exercent une responsabilité éducative à tous les niveaux de l'Église, de l'État et de la société. Puisse l'Esprit de justice et de paix nous orienter vers des solutions qui soient conformes à la volonté de Dieu et qui soient garantes de la liberté religieuse et de la paix sociale dans notre pays.

Notre-Dame des Écoles priez pour nous !

Marc Cardinal Ouellet
Fête de Notre-Dame des Écoles,
Cathédrale Notre-Dame de Québec,
20 octobre 2007.
www.eglisecatholiquedequbec.org

Prière à Notre-Dame des Ecoles

Après avoir béni la statue Notre-Dame des Ecoles, S. Em. le Cardinal a invité les assistants à réciter, avec lui, la prière suivante à Notre-Dame des Ecoles. L'image avait été distribuée à tous les assistants par les membres de la nouvelle Association Notre-Dame des Ecoles.

O Vierge Immaculée, Mère de Dieu, Notre-Dame des Ecoles, nous te consacrons nos personnes, nos écoles et toute la jeunesse étudiante qui nous est confiée. Daigne nous éclairer et nous guider, pour que sous ta protection nous réalisons notre mission d'éducateurs catholiques, en servant Dieu, l'Église et notre Patrie. Amen.

Notre-Dame des écoles,
Mère de la connaissance et de l'amour,
Priez pour nous.



Au moins 2700 personnes (selon la police) de différents groupes de parents, y compris un bon groupe de Pèlerins de saint Michel, se sont rendus à Québec pour manifester devant le Parlement leur opposition à la Loi 95 qui sortira Dieu des écoles définitivement en septembre 2008. Les Pèlerins ont défilé dans les rues en suivant leur grand drapeau, la bannière de saint Michel et la statue Notre-Dame des Ecoles; ils portaient des pancartes et des bannières de saint Michel. Ils récitaient le chapelet et chantaient des cantiques. Au commencement des activités, Alain Pilote et Diane Guillemette ont tenu à chanter «Quis ut Deus» «Qui est comme Dieu» pour demander à saint Michel de prendre le devant de cette marche si importante pour l'avenir de nos écoles et de notre religion catholiques au Québec. Grâce au secours de saint Michel, Dieu ne sortira pas des écoles du Québec, n'en déplaise aux laïcistes. Parents catho-



Une partie de la marche du 20 octobre, dans les rues du vieux Québec, les pèlerins de saint Michel récitaient le chapelet, chantaient des cantiques

VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Vers Demain Octobre-Novembre-Décembre 2007
Date de parution: Novembre 2007

1 \$ le numéro
Périodique, paraît 5 fois par année
Canada et Etats-Unis, 4 ans20.00 \$
2 ans.....10.00 \$

Autres pays: surface 4 ans.....48.00 \$
2 ans24.00 \$
Avion 1 an.....16.00 \$

Publié par *Institut Louis Even*
Pour la Justice Sociale

Rédactrice-en-chef: Thérèse Tardif

Bureau et adresse postale
Maison Saint-Michel,
1101 rue Principale
Rougemont, QC. Canada J0L 1M0

Tél.: Rougemont (450) 469-2209
Fax: Rougemont (450) 469-2601
Tél.; Région de Montréal (514) 856-5714

WWW.versdemain.org
info@versdemain.org

Imprimé au Canada

PAP - NO D'ENREGISTREMENT 09928
POSTE-PUBLICATION CONVENTION No 40063742
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:
Journal Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC., Canada, J0L 1M0

liques, debout, ayons l'audace des apôtres qui nous ont transmis la Foi au prix de leur sang. Réclamons l'enseignement catholique surveillé par nos évêques dans nos écoles.

Thérèse Tardif

«La société québécoise repose sur deux piliers: la culture française et la religion catholique»

«Faut-il éliminer nos symboles du public pour satisfaire une minorité laïciste radicale qui est seule à s'en plaindre?»

(Le Québec) «Société marquée par sa vocation historique de berceau de l'évangélisation en Amérique du Nord»

«Le vrai problème québécois est le vide spirituel ... entraînant une crise de la famille et de l'éducation»

«Le plus scandaleux est le sort réservé aux écoles privées catholiques»

«Québec, qu'as-tu fait de ton baptême? Il est grand temps qu'on freine l'intégrisme laïciste, imposé à même les fonds publics»

Nous publions ci-dessous le texte intégral du mémoire, sur les accommodements raisonnables, présenté par Son Eminence le Cardinal Marc Ouellet, le 30 octobre dernier, devant la Commission Bouchard-Taylor. Au nom de tous les membres des Pèlerins de saint Michel et de l'Institut Louis Even, nous appuyons fortement toutes les revendications de notre Cardinal et nous espérons que tous nos Canadiens français le feront aussi. Que chacun dise le chapelet en invoquant Notre-Dame des Victoires pour que nos hommes d'Etat se convertissent enfin et nous votent des lois selon la loi de Dieu. Th. T.

Accommodements raisonnables et liberté religieuse au Québec

par S. Em. le Cardinal Marc Ouellet

Le débat sur les accommodements raisonnables et ses répercussions émotionnelles ont forcé la société québécoise à un exercice d'écoute, de réflexion et de dialogue au sujet de la place de la religion dans l'espace public. Il est heureux qu'un large forum présidé par deux personnalités reconnues nous permette de mener sereinement cette réflexion et ce dialogue sur le malaise actuel, sur ses causes, ses enjeux et ses voies de solution. La société québécoise se trouve présentement devant un choix qui exige des individus et des instances institutionnelles de l'État, des Églises et des différents groupes religieux un examen sérieux de la situation et un dialogue vrai et sincère afin de décider sagement de la voie à suivre pour vivre ensemble harmonieusement dans les prochaines décennies.

OSER UN DIAGNOSTIC EN PROFONDEUR

D'entrée de jeu, je déclare ma conviction que la crise des valeurs et la quête de sens au Québec sont si profondes et urgentes qu'elles ont des répercussions graves sur la santé publique, ce qui engendre des coûts énormes pour le système de santé. La société québécoise repose depuis 400 ans sur deux piliers : la culture française et la religion catholique, qui forment l'armature de base ayant permis d'intégrer d'autres composantes de son identité pluraliste actuelle. Elle est cependant fragilisée par l'affaiblissement de l'identité religieuse de sa majorité francophone.

Le débat actuel touche directement la religion et les relations entre communautés culturelles, mais le vrai problème n'est pas celui de l'intégration des immigrants qui serait rendue plus difficile à cause de leurs demandes religieuses d'accommodement. Les statistiques révèlent que les demandes d'accommodements pour motifs religieux sont minimes, ce qui indique que la raison des tensions actuelles est ailleurs. Qu'on ne fasse donc pas porter la responsabilité d'une crise profonde de la société québécoise à ceux et celles qui sont venus y chercher un refuge ou une terre d'accueil ou à leur religion qu'on juge envahissante. Les réfugiés et les immigrants nous apportent souvent la richesse de leur témoignage et de leurs valeurs culturelles qui s'ajoute aux valeurs communes de la société québécoise. L'accueil, le partage et la solidarité doivent donc demeurer des attitudes de base à l'égard des immigrants et de leurs besoins humains et religieux. Le vrai problème n'est pas non plus celui de «la place



de la religion dans l'espace public», pour reprendre cette expression, vague à souhait, qui facilite la diffusion du slogan à la mode: «la religion dans le privé ou à l'église mais pas sur la place publique». Qu'est-ce que l'espace public? La rue, le parc, les ondes de diffusion, l'école, l'hôtel de ville, l'Assemblée nationale? Faut-il faire disparaître de la place publique le monument dédié à Mgr François de Laval et celui dédié au cardinal Taschereau? Faut-il bannir le souhait Joyeux Noël» de l'enceinte parlementaire et le remplacer par «Joyeuses Fêtes» pour être plus inclusif? Les symboles religieux caractéristiques de notre histoire et donc constitutifs de notre identité collective sont-ils devenus des nuisances et des mauvais souvenirs à remiser au placard? Faut-il les éliminer de l'espace public pour satisfaire une minorité laïciste radicale qui est seule à s'en plaindre au nom de l'égalité absolue des citoyens et citoyennes?

Les croyants et les incroyants emportent avec eux leur croyance ou leur incroyance dans tous les espaces qu'ils fréquentent. Ils sont appelés à vivre ensemble, à s'accepter et se respecter mutuellement, à ne pas imposer leur croyance ou leur incroyance, ni en privé ni en public. Enlever tout signe religieux d'une place publique culturellement identifiée selon une tradition bien définie avec sa dimension religieuse, n'équivaut-il pas à promouvoir l'incroyance comme l'unique valeur ayant droit de s'afficher? La présence du crucifix à l'Assemblée nationale, à l'Hôtel de Ville et à la croisée des chemins n'est pas le signe d'une quelconque religion d'État. C'est un signe identitaire et culturel lié à l'histoire concrète d'une population réelle qui a droit à la continuité de ses institutions et de ses symboles. Ce symbole n'est pas d'abord un signe confessionnel mais le témoin de l'héritage culturel de toute une société marquée par sa vocation historique de berceau de l'évangélisation en Amérique du Nord. L'enlever signifierait une rupture culturelle, un déni de ce que nous avons été et de ce que nous sommes appelés à être comme collectivité fondée historiquement sur les valeurs du christianisme.

LE VRAI PROBLÈME DE FOND

Le vrai problème du Québec n'est donc pas la présence de signes religieux ou l'apparition de nouveaux signes religieux envahissants dans l'espace public. Le vrai problème québécois est le vide spirituel créé par une rupture religieuse et culturelle, une perte substantielle de mémoire, entraînant une crise de

la famille et de l'éducation, qui laisse les citoyens et citoyennes désorientés, démotivés, sujets à l'instabilité et rivés à des valeurs passagères et superficielles. Ce vide spirituel et symbolique mine de l'intérieur la culture québécoise, disperse ses énergies vitales et engendre l'insécurité, faute d'enracinement et de continuité avec les valeurs évangéliques et sacramentelles qui l'ont nourrie depuis ses origines.

Un peuple dont l'identité a été fortement configurée pendant des siècles par la foi catholique ne peut pas du jour au lendemain (quelques décennies sont brèves dans le vie d'un peuple) se vider de sa substance sans qu'il en résulte des conséquences graves à tous les niveaux. D'où le désarroi de la jeunesse, la chute vertigineuse des mariages, le taux infime de natalité et le nombre effarant d'avortements et de suicides pour ne nommer que quelques unes de ces conséquences qui s'ajoutent aux conditions précaires des aînés et de la santé publique. Et pour comble, ce vide spirituel et culturel est entretenu par une rhétorique anticatholique farcie de clichés qui se retrouve malheureusement trop souvent dans les médias. Ce qui favorise une véritable culture du mépris et de la honte à l'égard de notre héritage religieux, qui détruit l'âme québécoise. Il est grand temps de se demander: Québec, qu'as-tu fait de ton baptême? Il est grand temps qu'on freine l'intégrisme laïciste, imposé à même les fonds publics, et qu'on retrouve un meilleur équilibre au Québec entre la tradition et l'innovation créatrice au service du bien commun. On doit réapprendre le respect de la religion qui a façonné l'identité de la population et le respect de toutes les religions sans céder à la pression des intégristes laïcs qui réclament l'exclusion de la religion de l'espace public.

Le Québec est mûr pour une nouvelle évangélisation en profondeur qui se dessine en certains milieux par des initiatives catéchétiques importantes, de même que par des efforts communautaires de retour aux sources de notre histoire. Notre société a besoin d'un mouvement de conversion à ses valeurs spirituelles profondes et d'une nouvelle alliance entre sa foi devenue dormante ou passive et la culture commune en émergence qui cherche ses racines. Un renouveau spirituel et culturel est possible si le dialogue entre l'État, la Société et l'Église reprend son cours, constructif et respectueux de notre identité collective désormais pluraliste.

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE MENACÉE

Dans le cadre du débat sur les accommodements raisonnables, on ne peut ignorer le changement radical que l'État québécois vient d'introduire concernant la place de la religion à l'école. Ce changement provoque le désarroi et la colère de beaucoup de parents qui se voient privés de leurs droits acquis au nom d'une ultime réforme et modernisation du système scolaire québécois. Sans tenir compte de la primauté du droit des parents et de leur volonté clairement exprimée de maintenir la liberté de choix entre un ensei-

(suite en page 5))

«La société québécoise repose sur deux piliers: la culture française et la religion catholique»

(suite de la page 4)

gnement confessionnel et un enseignement moral, l'État supprime tout enseignement confessionnel et impose un cours d'éthique et de culture religieuse dans les écoles tant publiques que privées et ce, sans possibilité d'exemption. Aucune nation européenne n'a jamais adopté une orientation aussi radicale qui bouleverse les convictions et la liberté religieuse des citoyens. D'où le malaise profond de beaucoup de familles, doublé d'un sentiment d'impuissance face à un État tout-puissant qui ne craint plus, semble-t-il, l'influence de l'Église et qui peut donc imposer sa loi sans contrainte majeure. Le plus scandaleux est le sort réservé aux écoles privées catholiques qui se voient contraintes par le jeu des subventions gouvernementales, de marginaliser leur propre enseignement confessionnel au profit du cours d'État imposé partout et à tous les niveaux.

L'opération de recadrage de la formation éthique et religieuse du citoyen au moyen de ce cours obligatoire va-t-il réussir à sauver un minimum de points de repère pour assurer un vivre ensemble harmonieux? J'en doute et je suis même convaincu du contraire, car cette opération se fait au dépens de la liberté religieuse du citoyen, surtout celle de la majorité catholique. De plus elle est fondée exclusivement sur une «connaissance» des croyances et des rites de six ou sept religions. Je doute que des enseignants fort peu préparés à relever ce défi puissent enseigner en toute neutralité et de façon critique des notions qu'ils comprendront encore moins que leur propre religion. Il faut beaucoup de naïveté pour croire à ce miracle d'enseignement culturel des religions qui va fabriquer un nouveau petit Québécois pluraliste expert en relations interreligieuses et critique envers tout credo même celui de ses propres parents. Le moins qu'on puisse dire est que la soif de valeurs spirituelles sera loin d'être assouvie et qu'une dictature du relativisme risque de rendre encore plus difficile la transmission de notre héritage religieux.

CONCLUSION

La culture rurale québécoise expose une croix un peu partout à la croisée des chemins. Cette «croix de chemin» invite à prier et à réfléchir sur le sens de la vie. Quel choix s'impose actuellement à notre société pour que l'État prenne des décisions éclairées et vraiment respectueuses de la conscience religieuse des individus, des groupes et des Églises? Malgré certaines déviations dues à des poussées récurrentes mais limitées de fanatisme, la religion demeure une source d'inspiration et une force de paix dans le monde et dans notre société, pourvu qu'elle ne soit pas manipulée par des intérêts politiques ou brimées dans ses aspirations légitimes.

La réforme qu'impose la loi 95 soumet les religions au contrôle et aux intérêts de l'État, tout en mettant fin aux libertés religieuses acquises depuis des générations. Cette loi ne sert pas le bien commun et ne pourra pas être imposée sans être ressentie comme une violation de la liberté religieuse des citoyens et des citoyennes. Il ne serait pas raisonnable de la maintenir telle qu'elle est stipulée, car elle instaurerait ce juridisme laïciste étroit qui exclut la religion de l'espace public. Les deux piliers de notre identité culturelle nationale, la langue et la religion, sont appelés historiquement et sociologiquement à s'épauler ou à crouler ensemble. Le moment n'est-il pas venu d'une nouvelle alliance de la foi catholique et de la culture émergente pour redonner à la société québécoise plus de sécurité et de confiance en l'avenir?

Le Québec vit toujours de l'héritage d'une tradition religieuse forte et positive, exempte de conflits majeurs et caractérisée par le partage, l'accueil de l'étranger et la compassion envers les plus démunis. Il faut protéger et cultiver cet héritage religieux fondé sur l'amour qui est une force d'intégration sociale beaucoup plus efficace qu'une connaissance abstraite de quelques notions superficielles de six ou sept religions. **Il importe surtout à l'heure actuelle que la majorité catho-**

lique se réveille, qu'elle reconnaisse ses vrais besoins spirituels et qu'elle renoue avec ses pratiques traditionnelles afin d'être à la hauteur de la mission qui lui incombe depuis ses origines. Que la sagesse de Dieu inspire les recommandations des Commissaires afin que la liberté religieuse comme valeur primordiale et permanente fleurisse au Québec et lui redonne ses raisons de vivre.

www.eglisecatholiquedequebec.org

A une époque d'anticléricisme et de scepticisme

Bienheureux Bartolo Longo propose le Rosaire

A celles qui ont voulu empêcher les «Pèlerins de saint Michel» de dire le Rosaire lors de la manifestation contre la LOI 95, à Québec, le 20 octobre, nous les référons tout simplement au texte suivant, donné par notre Saint-Père le Pape Benoît XVI, dimanche le 21 octobre, lors de l'Angelus, dès le lendemain de la manifestation. Une bonne réponse à ces dames qui auraient voulu nous faire faire le jeu de l'adversaire, en nous demandant de nous taire, de cacher nos pancartes à caractère catholique, de ne pas porter la statue de Notre-Dame des Ecoles, dont c'était justement la fête, et d'enlever nos bérets qui nous identifient. Ce serait regrettable quand même de dépenser tant d'énergie pour acquiescer au désir des athées qui veulent faire disparaître tous nos signes qui démontrent notre appartenance à l'Église catholique. Mesdames, c'était pour protester contre l'école sans Dieu que les Pèlerins de saint Michel étaient là, nous n'étions pas pour nous présenter en laïcs ou en athées, tout de même. Vive Marie, Reine du Rosaire! La victoire viendra d'elle!
Th. Tardif

De S.S. le Pape Benoît XVI

Dimanche 21 octobre 2007, lors de l'angélus de ce dimanche, à Naples, Benoît XVI a invoqué Marie comme «Reine du saint Rosaire», selon le vocable sous lequel la Vierge est invoquée au sanctuaire de Pompéi, aux portes de Naples,

«Confions ces intentions de prière, disait Benoît XVI avant l'angélus, à la Très sainte Vierge Marie, que nous aimons invoquer, au mois d'octobre, sous le titre sous lequel elle est honorée au sanctuaire voisin de Pompéi: Reine du saint Rosaire».

Le sanctuaire de Pompéi (<http://www.santuario.it>) a été fondé par un laïc italien, le bienheureux Bartolo Longo (1841-1926), que le pape cite à cinq reprises dans sa Lettre apostolique sur le Rosaire de la Vierge Marie, du 16 octobre 2002. Chaque année, le 7 octobre, la fête de Notre Dame du Rosaire conduit à Pompéi un véritable fleuve de pèlerins.

A une époque de scepticisme et d'anticléricisme, cet homme de loi italien devenu tertiaire dominicain, fonda le sanctuaire de Pompéi dédié à Notre Dame du Rosaire, mais aussi des œuvres charitables en faveur d'enfants de détenus, et la communauté des Filles du Saint Rosaire de Pompéi.

Il enseignait le catéchisme et à prier le rosaire. «Réveille ta confiance en la Très Sainte Vierge Marie; tu dois avoir la foi de Jacob», écrivait-il en 1905. Il est mort à Pompéi le 5 octobre 1926. Il a été béatifié par Jean-Paul II le 26 octobre 1980. Le pape le cite à cinq reprises dans sa Lettre apostolique sur le Rosaire.

«Le bienheureux Bartolo Longo eut un charisme spécial, celui de véritable apôtre du Rosaire, écrit Jean-Paul II. Son chemin de sainteté s'appuie sur une inspiration entendue au plus profond de son cœur: 'Qui propage le Rosaire est sauvé'. À partir de là, il s'est senti appelé à construire à Pompéi un sanctuaire dédié à la Vierge du Saint Rosaire près des ruines de l'antique cité tout juste pénétrée par l'annonce évangélique avant d'être ensevelie en 79 par l'éruption du Vésuve et de renaître de ses

cesendres des siècles plus tard, comme témoignage des lumières et des ombres de la civilisation classique. Par son œuvre entière, en particulier par les «Quinze Samedis», Bartolo Longo développa l'âme christologique et contemplative du Rosaire; il trouva pour cela un encouragement particulier et un soutien chez Léon XIII, le 'Pape du Rosaire'». (RVM, 8).

Le pape écrit encore: «Dans le parcours spirituel du Rosaire, fondé sur la contemplation incessante - en compagnie de Marie - du visage du Christ, on est appelé à poursuivre un tel idéal exigeant de se conformer à Lui grâce à une fréquentation que nous pourrions dire 'amicale'. Elle nous fait entrer de manière naturelle dans la vie du Christ et pour ainsi dire «respirer» ses sentiments. Le bienheureux Bartolo Longo dit à ce propos: 'De même que deux amis qui se retrouvent souvent ensemble finissent par se ressembler même dans la manière de vivre, de même, nous aussi, en parlant familièrement avec Jésus et avec la Vierge, par la méditation des Mystères du Rosaire, et en formant ensemble une même vie par la Communion, nous pouvons devenir, autant que notre bassesse le permet, semblables à eux et apprendre par leurs exemples sublimes à vivre de manière humble, pauvre, cachée, patiente et parfaite'». (RVM, 15). Et de souligner l'audace de son message spirituel: «Le Rosaire est à la fois méditation et supplication. L'imploration insistante de la Mère de Dieu s'appuie sur la certitude confiante que son intercession maternelle est toute puissante sur le cœur de son Fils. Elle est 'toute puissante par grâce', comme disait, dans une formule dont il faut bien comprendre l'audace, le bienheureux Bartolo Longo dans la Supplique à la Vierge» (RVM, 16).

«Le bienheureux Bartolo Longo, explique encore le pape Wojtyła, voyait aussi le chapelet comme une 'chaîne' qui nous relie à Dieu. Une chaîne, certes, mais une douce chaîne; car tel est toujours la relation avec Dieu qui est Père. Une chaîne 'filiale', qui nous accorde à Marie, la 'servante du Seigneur' (Lc 1, 38) et, en définitive, au Christ lui-même qui, tout en étant Dieu, s'est fait 'serviteur' par amour pour nous (Ph 2,7)» (RVM, 36).

Jean-Paul II laisse à Bartolo Longo le dernier mot de sa lettre apostolique en lançant cet appel: «Je me tourne vers vous, frères et sœurs de toute condition...: **reprenez avec confiance le chapelet entre vos mains.... Que mon appel ne reste pas lettre morte!** Au début de la vingt-cinquième année de mon Pontificat, je remets cette Lettre apostolique entre les mains sages de la Vierge Marie, m'inclinant spirituellement devant son image dans le splendide sanctuaire qui lui a été édifié par le bienheureux Bartolo Longo, apôtre du Rosaire. Je fais volontiers miennes les paroles touchantes par lesquelles il termine la célèbre Supplique à la Reine du Saint Rosaire:

«**Ô Rosaire béni par Marie, douce chaîne qui nous relie à Dieu, lien d'amour qui nous unit aux Anges, tour de sagesse face aux assauts de l'enfer, havre de sécurité dans le naufrage commun, nous ne te lâcherons plus. Tu seras notre réconfort à l'heure de l'agonie. À toi, le dernier baiser de la vie qui s'éteint. Et le dernier accent sur nos lèvres sera ton nom suave, ô Reine du Rosaire de Pompéi, ô notre Mère très chère, ô refuge des pécheurs, ô souveraine Consolatrice des affligés. Sois bénie en tout lieu, aujourd'hui et toujours, sur la terre et dans le ciel!**» (RVM, 43).

Mouvements ecclésiaux de Québec, unissons-nous ! Ne laissons pas le laïcisme imposer sa loi

Qu'on protège la continuité de la liberté religieuse québécoise en souffrance

par **S. Em. le Cardinal Marc Ouellet**
Ste-Anne de Beaupré, 28 octobre 2007

«Qui s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé»

Frères et Soeurs bien-aimés, membres de tous les mouvements ecclésiaux qui oeuvrent au diocèse de Québec, SHALOM! LA PAIX DU CHRIST! SHALOM!

Quelle joie de vous rencontrer ici à Sainte Anne de Beaupré, en ce lieu si beau et tellement signifiant de notre culture religieuse québécoise! Ce rassemblement des mouvements ecclésiaux de Québec témoigne que notre Église est vivante et qu'elle bouge! Elle prend un nouvel essor et elle accélère son mouvement missionnaire en ce début du troisième millénaire, grâce au don eucharistique du Christ Jésus, redécouvert et approfondi pour la joie de notre foi et pour la vie du monde.

Merci d'avoir accueilli mon invitation et d'être venu célébrer avec enthousiasme l'élan apostolique qui nous habite à l'approche du Congrès eucharistique international de juin prochain. J'attendais cette rencontre depuis longtemps, depuis le congrès sur l'avenir des paroisses en octobre 2004. Entre temps nous avons eu le bonheur de célébrer le don de la vie consacrée, l'année dernière, lors d'un rassemblement hautement significatif au Patro de Rocamadour. Avec la rencontre d'aujourd'hui qui compte 1500 participants, nous complétons la reconnaissance des grandes réalités diocésaines qui oeuvrent à la gloire de Dieu et au salut du monde.

Je fais miens aujourd'hui les mots du psalmiste: «Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sans cesse à mes lèvres. Je me glorifierai dans le Seigneur: que les pauvres m'entendent et soient en fête!» Oui! Béni soit Dieu qui sonde les reins et les coeurs et qui écoute la prière du pauvre et de l'opprimé! Qui regarde vers lui respiciera!

Ce grand rassemblement des mouvements est pour nous un moment fort de prière, de reconnaissance et d'unité. En tant que forces vives de l'Église, les mouvements apportent une contribution essentielle à l'annonce de l'évangile, à la vie fraternelle et à l'engagement pour les plus démunis de la société. Je tiens à vous féliciter et à vous remercier au nom du Seigneur et au nom de l'Église, car votre engagement et votre dynamisme démontrent que le Christ est vivant parmi nous. Je m'émerveille de constater la foi et la générosité qui vous animent, l'esprit de sacrifice et l'audace qui vous soutiennent au milieu de la somme impressionnante d'activités très diversifiées de vos mouvements. Sans vous, que de besoins d'amour, d'espérance et de foi, resteraient sans réponse! Que Dieu multiplie au centuple les fruits de sainteté que vous produisez pour la vie du monde.

Cette eucharistie solennelle est un chant d'action de grâces pour ce que vous faites mais elle chante avant tout ce que vous êtes, une Église vivante, une Église en mouvement, une Église servante et pauvre, une Église humble et souvent méprisée, mais qu'anime l'Esprit du Ressuscité. Que cette eucharistie reconforte les coeurs blessés et les esprits humiliés; qu'elle renouvelle notre espérance et notre enthousiasme, malgré les vents contraires et les défis de notre société sécularisée.

Notre diocèse bénéficie du privilège insigne d'animer la grande mission eucharistique de portée mondiale qui sera célébrée bientôt dans nos murs. Québec deviendra pour une semaine une cité eucharistique, La cité eucharistique de la planète bleue; elle attirera les regards de toutes les nations vers la croix glorieuse qui domine notre histoire. Brillant sur nos montagnes, bordant nos chemins, illuminant nos foyers, n'est-elle pas depuis toujours la clé de voûte de notre

culture québécoise?

Quel rendez-vous historique nous attend! Sur les Plaines d'Abraham, une Statio Orbis fera briller cette croix glorieuse de tous ses feux. Elle dira au monde entier l'héroïsme des martyrs canadiens, le souffle mystique de Marie de l'Incarnation et de Marie Catherine de Saint-Augustin, le courage apostolique de François de Laval et la charité féconde de toutes ces femmes de foi qui ont édifié des familles nombreuses et unies tout au long de notre histoire. Cette croix glorieuse laissera voir en filigrane la figure de la Femme par excellence, Notre Dame, qui, sous ses multiples advocations, veille maternellement sur la nation québécoise depuis ses origines: Notre-Dame-de-Rocamadour, protectrice de Jacques Cartier, Notre-Dame de Recouvrance, Auxiliatrice de Samuel de Champlain, Notre-Dame de Lorette, inspiratrice et gardienne des familles, et Notre-Dame de l'Immaculée-Conception, patronne du diocèse de Québec.

Chers membres des mouvements ecclésiaux de Québec, je vous exhorte ardemment à renouveler votre allégeance à la Vierge Immaculée, Reine de la Sainte Famille et de notre peuple; qu'un lien d'amour très tendre et très fort à son égard garantisse la vitalité et l'avenir de notre culture québécoise francophone et catholique. Cette appartenance spirituelle et affective à la femme eucharistique par excellence marquera d'un sceau indélébile toute notre activité apostolique.

En tant que mouvements ecclésiaux engagés dans la vie sociale, vous exposez de manière très concrète la nature publique de l'Église catholique et de son activité pastorale. Il est impossible de confiner cette réalité dans la sphère du privé. Ce serait amputer le Corps du Christ de ses pieds et de ses mains. Car, que serait notre société québécoise sans les multiples associations et mouvements catholiques qui humanisent la vie collective par les oeuvres de charité, d'évangélisation, d'éducation de la jeunesse, de pastorale familiale et d'action sociale de toutes sortes? Il suffit de jeter un coup d'oeil à la liste des 65 mouvements représentés ici pour constater l'ineptie du slogan à la mode: «la religion dans le privé!».

On répète ce slogan à tort et à travers dans les médias, mais qui empêchera les croyants, à l'appel de la charité chrétienne, d'aller secourir les malheureux sur la place publique? Pensons seulement aux aînés, aux gens de la rue, aux drogués, aux décrochés de l'école, aux familles éclatées, aux artistes esseulés, aux prisonniers, aux malades et aux mourants. Si par impossible on supprimait d'un coup l'impact social de la foi chrétienne, ce serait immédiatement l'alarme et l'état d'urgence, qui serait suivi à brève échéance par la banqueroute de l'État du Québec.

«Qui s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé». Il nous faut continuer à servir humblement le pain quotidien aux affamés, la parole de vie aux jeunes assoiffés d'idéal, et l'amour du Christ à tous les citoyens et citoyennes qui sont en quête de sens et d'espérance. Nous devons même intensifier notre action et conjuguer nos efforts pour mieux répondre aux nouveaux défis de notre société. Je pense par exemple au domaine de l'éducation, et en particulier à celui de l'éducation catholique, qui passe par une crise grave dont on doit prendre davantage conscience pour y porter remède. Prions à cette intention avec plus d'insistance et de ferveur.

J'ai relancé la semaine dernière la dévotion à Notre-Dame des Écoles, patronne de la jeunesse étudiante québécoise depuis 60 ans. Demandons à Marie et à la bonne Sainte Anne d'intercéder

auprès de Dieu et de nous obtenir l'Esprit de lumière afin de bien mesurer l'enjeu de la liberté religieuse à l'école. Demandons aussi l'Esprit de force pour agir ensemble contre la prétention de l'État d'imposer partout et à tous les niveaux son cours d'éthique et de culture religieuse.

Mouvements ecclésiaux de Québec, unissons-nous ! Ne laissons pas le laïcisme imposer sa loi et dilapider ce qui reste de notre culture catholique québécoise. Il n'est pas trop tard pour réclamer le respect de la majorité des citoyens et citoyennes du Québec qui comptent sur l'enseignement confessionnel à l'école pour transmettre à leurs enfants une dimension importante de l'identité québécoise.

Mouvements ecclésiaux de Québec et du Québec, unissons-nous! Qu'un sursaut de courage et qu'une action concertée permettent d'obtenir de l'État la réponse adéquate à l'exigence légitime de liberté religieuse à l'école. Plaise à Dieu qu'on tienne justement compte de la démocratie et qu'on protège aussi, avec la langue, la continuité de l'identité religieuse québécoise qui est en souffrance et en décroissance à cause de l'oubli honteux de nos racines catholiques. Plaise à Dieu qu'on écoute les besoins des parents et des familles avec une conscience plus vive des contraintes de la vie actuelle et de la complémentarité de la famille, de l'école et de la paroisse pour sauvegarder toutes les dimensions de l'identité culturelle québécoise.

Notre grande mission eucharistique entre désormais dans sa phase décisive et nous serrons les rangs autour du Christ Jésus, réellement présent et agissant depuis l'humilité de sa Présence eucharistique. «Qui s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé». «Chaque jour, disait Sainte Claire d'Assise, le Fils s'abaisse comme lorsque, de son trône royal, il descendit dans le sein de la Vierge. Chaque jour, Il vient à nous et nous apparaît dans l'humilité. Chaque jour, Il descend du sein du Père sur l'autel par les mains du prêtre». Que cette divine présence éveille en nous tous un sens plus profond de l'adoration; qu'elle réveille en notre peuple le respect du dimanche et la fidélité à la rencontre du Christ dans la Sainte Eucharistie. La messe dominicale est une halte de silence et de prière dans un monde trop bruyant, un havre de paix offert à nos barques agitées et une source d'eau pure dans le désert de nos vies. Soyons des hôtes émerveillés et reconnaissants à cette table de Dieu qui nous rassasie du don de Lui-même!

«Qui s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé». Jésus enseigne à ses disciples le chemin de la conversion et de l'humilité qui mène les pécheurs à la vie de la grâce. Ce chemin est le lavement des pieds, l'Eucharistie. Que tous les mouvements ecclésiaux de Québec puisent plus abondamment à la source d'Amour du Cœur eucharistique de Jésus. Qu'ils développent encore davantage entre eux et pour la joie du monde un esprit eucharistique de partage, de service et d'unité qui rende encore plus belle et plus crédible l'Église catholique qui est à Québec. Québécoises et Québécois, soyons fiers et soyons dignes de nos devises: Don de Dieu feray valoir et Je me souviens! Qu'en nous voyant faire mémoire ensemble de l'Eucharistie, Don de Dieu pour la vie du monde, les gens de chez nous et du monde entier puissent dire: joignons cette belle compagnie car Dieu est là et il se donne aussi à nous dans l'Amour. Amen!

Marc Cardinal Ouellet

Rassemblement diocésain des Mouvements ecclésiaux

Sainte Anne de Beaupré 28 octobre 2007

www.eglisecatholiquedequebec.org

A la ressemblance de Dieu, notre Père, dont le visage est vérité et charité !
La retraite des jeunes, de 12 à 92 ans, a conquis à Dieu bien des cœurs
Notre semaine d'étude, une semaine de lumière et de grand espoir
Notre congrès, 3 jours de joie et de grandes consolations
Notre Pèlerinage, une pluie de grâces et de bénédictions



Les Philippines



Tanzanie, Madagascar, Congo



Equateur



La Pologne



L'Equateur et le Brésil



Le Paraguay et le Mexique



La Colombie



La Suisse



Nouvelle-Zélande



La Californie



La France



La Sainte Messe célébrée par deux évêques et dix prêtres



La belle procession du Saint Sacrement, après la Messe, au congrès. S.E. Mgr Nestor N'Goy, du Congo, porte le Saint Sacrement



Notre congrès, notre semaine d'étude, notre pèlerinage

(suite de la page 7)

Bien chers abonnés à Vers Demain, Pèlerins de saint Michel, créditistes de premières heures, de tous les temps, et de dernières heures,

Nous vous remercions d'être venus au congrès. Il a été merveilleux, au-delà de toutes nos espérances, parce que vous étiez là. Les conférences de nos invités des autres pays nous ont comblés de joie et d'espoir pour l'avenir des pauvres du monde entier. Quelle consolation pour vous et pour nous qui menons le bon combat depuis tant d'années. La victoire est à Dieu !

Nous sommes des petits, tout petits, mais Dieu nous a mis un trésor entre les mains, que nous devons partager avec le monde entier. Nous nous sentons un grain de poussière devant la grandeur de la mission que Dieu nous a confiée. Nous nous remettons totalement entre ses divines mains. C'est Lui qui a fait le programme du congrès et de la semaine d'étude et qui les a dirigés. Tout a été Providence, en ces trois jours de retraite; en ces sept jours d'étude, en ces trois jours de congrès et en ces deux jours de Pèlerinage.

Nos invités d'ailleurs ont été triés sur le volet par la Divine Providence. Nous avons une assistance de haute qualité. Nous avons vécu dans la parfaite fraternité et la bonne entente avec des personnages des cinq continents de différentes races. Nous sommes tous frères en Dieu notre Père:

Des Philippines: S.E. Mgr Benjamin Almoneda, évêque de Daet; Rev. Père Romuald Zantua, fondateur des «Disciples de l'Espérance»; M. Gregorio Dominador, directeur du Mouvement des «Couples pour le Christ».

De L'Afrique: S.E. Mgr Nestor N'Goy, évêque de Kolwezi, Congo; M. l'abbé Albert Kaumba-Mufwata, du Congo, curé de Limoges. Père Hugh Chikawe, de la Tanzanie.

Du Madagascar: Père Alain Thierry Raharison, curé de la cathédrale de la capitale Antananarivo et aumônier national du Conseil épiscopal de Justice et Paix, représentant de son archevêque.

Prions pour François Lampron décédé

La belle famille Lampron de Ste-Séraphine, Arthabaska a été très éprouvée par la mort subite de leur frère François. Il n'avait que 52 ans. François nous avait écrit au mois d'avril nous invitant à prendre un café en passant à Ste-Séraphine. Il nous envoyait en même temps, les honoraires de 10 grand-messes pour le repos de l'âme de son père Edmond et de sa mère Marie-Ange Turcotte-Lampron. La Messe de notre assemblée du mois d'octobre à Rougemont a été célébrée pour le repos de l'âme de François. Il peut maintenant voir la splendeur du visage de Dieu, lumière, vérité et charité. Nos profondes sympathies à tous les membres de la grande famille Lampron.

Thérèse Tardif

Demande pour un cuisinier bénévole

L'Oeuvre de Vers Demain est soutenue depuis sa fondation par des bénévoles. Actuellement le cuisinier bénévole est âgé. Nous faisons appel à un cuisinier célibataire pour la Maison de l'Immaculée où loge le personnel masculin totalement donné à la cause. Il sera logé et nourri gratuitement. S'il y a d'autres âmes généreuses qui peuvent venir nous offrir du temps dans d'autres métiers, toutes seront bienvenues. Téléphonnez-nous au numéro: 1 450-469-2209.

Marie, Reine du Rosaire, priez pour nous

De Pologne: Janusz Lewicki, rédacteur du journal «Michael» polonais, architecte de profession; Dr Jan Wilk, docteur en mathématique, président de l'Action catholique à Cracovie; Anna Walentynowicz, héroïne de Pologne, fondatrice de «Solidarité», qui a fait tomber les rideaux de fer, et sa compagne Janina Natu-siewicz; Jadwiga Kalinowska, manufacturière de produits; Père Boguslaw Jaworowski, prédicateur et exorciste, il prêche le Crédit Social avec enthousiasme.

De la Nouvelle-Zélande, M. Bill Daly, grand propagandiste du Crédit Social en Nouvelle-Zélande.

De l'Equateur: M. Carlos Armando Reyes, rédacteur de «San Miguel» la version espagnole du journal Vers Demain, et son épouse Mme Teresa Reyes; Rev. Père Arturo Pozo, représentant de S.E. Mons. Raúl Vela, archevêque de Quito, Primat de l'Equateur; Rev. Père Gerardo Onofre, représentant de S.E. Mons. Julio Terán Dutari, Archevêque d'Ibarra, Equateur; Rev. Père Agustin Carrión, directeur de la Pastorale Sociale, Loja, Equateur; Madame Karina Alexandra Cabrera, Pastorale Sociale, Loja, Equateur; Dr. María del Carmen Ortíz, psychologue, représentante de notre meilleur bienfaiteur à Quito, directrice d'une école pour les pauvres; Madame Fanny Cecilia Armas Jacome, Quito, Equateur; Mme Rosa Rivera, professeur et traductrice, de Quito; Mlle Alana Mantilla, de Quito, jeune fille de 20 ans, 3 ans d'université, les beaux-Arts, photographie, relations internationales, conférencière à la retraite des jeunes.

De la Colombie: Juan David Gomez Rubio, avocat et professeur à l'université; son épouse Carolina Marinas de Gomez, professeur à l'université de Bogota; Sra. Alba Salazar, fondatrice d'un groupe d'argent local, distributrice de circulaires à Medellín Colombie.

Du Brésil: Rev. Padre Giampietro Cornado, Salvador, Bahia, Brésil.

Du Mexique et du Paraguay: Mlle Paola Santamaria, de Mexico, en mission pendant 5 mois au Paraguay, nous a amené 4 jeunes de la Pastorale Sociale de Ciudad del Este, du Paraguay: Lourdes-Mabel Ruiz-Dias Aguilera, Christian Torres Vera, Jorge Guillen Portillo, Miguel Angel Vera Ovelar.

De Malte: Dr. Anthony Spiteri, professeur à la faculté de théologie et de philosophie à l'université.

De l'Autriche: Dr Tadeusz Bienasz, prêtre polonais, professeur à l'université de Vienne.

De France: Notre ardent Pèlerin à plein temps, toujours sur la route, Christian Burgaud; et Renaud Laillier, notre intellectuel très versé dans les questions de finance, ébloui par la lumière du Crédit Social.

De Suisse: François de Siebenthal, économiste et Consul général des Philippines à Lausanne.

De Californie: Connie et Rolando Arnaldo, de San Francisco; Virginie Ahumada de San Fernando; Sarah Hill, de Los Angeles, Californie, de ferventes apôtres de «Michael».

Et vous tous qui avez rempli la salle. La procession en l'honneur du Saint Sacrement, présidée par deux évêques et 10 prêtres, a été grandiose, grâce à votre présence. Ce fut un bel hommage à notre Créateur par qui tout a été fait et par qui tout est fait.

La retraite des jeunes

La retraite pour les jeunes a été vraiment un grand succès. M. et Mme Carlos Armando Reyes et Alana Mantilla l'ont préparée avec grand soin. Ils ont fait ressortir devant la jeunesse les mauvaises conséquences du mal qui les attire d'une manière si hypocrite. Les jeunes et moins jeunes ont été visiblement et fortement impressionnés et il y a eu des miracles de conversion qui durent. La jeunesse est faite pour Dieu et non pour Lucifer. Les témoignages de jeunes gens et jeunes filles ont été éloquentes. Alana, 20 ans, a dit aux jeunes: «A la suite d'une retraite, je suis tombée en amour avec Jésus». Grâce à ces retraites en Amérique du sud, des jeunes en grand nombre sortent des milieux de la drogue, de l'ivrognerie, du Nouvel Age, etc. Ils décident de vivre dans la parfaite chasteté jusqu'à leur mariage en vue d'élever une famille unie dans la charité, la sainteté et le pardon. Leur cri de ralliement est: «Qui est comme Dieu.»



Alana Mantilla

Notre semaine d'étude une semaine dans la vérité et la lumière

Jamais, comme pendant cette semaine d'étude, j'ai pu constater la grandeur et la profondeur de notre Crédit Social et de quelle répercussion il aurait sur le monde entier, surtout pour le monde des pauvres. Quelle joie, quelle consolation pour nos créditistes qui se dévouent dans l'ombre, dans les persécutions, depuis tant d'années, sans voir bien souvent de résultats tangibles, de constater que la semence du Crédit Social pousse dans le monde entier.

Par exemple, j'ai été fortement impressionnée par ce professeur de théologie et de philosophie, à l'université, qui dès les premiers jours des cours, m'a dit: «On ne m'a jamais enseigné cela à l'école ni à l'université, ici, c'est 'la vérité'. Je vais enseigner le Crédit Social à l'université à l'avenir; je ne veux pas enseigner le socialisme ni le capitalisme vicié.» Quel bon témoignage !

Et cet évêque qui nous dit que son pays est volé par les vautours de la Haute Finance et que le Crédit Social semble être la solution aux problèmes de son pays.

Puis cette dame enseignante du français et traductrice, qui ne connaissait rien du Crédit Social et qui maintenant dit, les deux bras levés: «Je suis prête pour le combat», avec le béret blanc bien fixé sur sa tête. Elle est déjà à l'apostolat.

Et puis tous ces prêtres qui vont faire l'enseignement du Crédit Social dans leur Pastorale Sociale!

Des Philippines, Monseigneur Almoneda et le Père Zantua projettent de nous envoyer 4 jeunes gens pour qu'ils reçoivent une formation et pour nous aider, en plus d'avoir de grands projets pour leur pays. Ce que je viens de vous dire n'est qu'un petit aperçu de ce qui s'est passé. Il faut vivre ces événements pour bien les comprendre.

(suite en page 9)

**49e Congrès
Eucharistique international
A Québec, du 15 au 22 juin 2008
«L'Eucharistie, don de Dieu
pour la vie du monde»
4e centenaire de Québec 1608-2008
Visitez le site: www.cei.ca/**

Ave Maria

Notre congrès, notre semaine d'étude, notre pèlerinage

Notre Pèlerinage

Bien providentiellement, les funérailles de Son Eminence le Cardinal Charles Edouard Gagnon eurent lieu le 4 septembre en la belle basilique Notre-Dame, à Montréal, jour où nous devions faire notre Pèlerinage à Ste-Anne de Beupré.

Nosseigneurs les évêques et les prêtres présents à notre congrès, et nous aussi évidemment, tenions à assister aux grandioses funérailles de l'illustre Cardinal. Nous avons donc remis notre pèlerinage au lendemain. Ce qui a permis, à nos évêques et prêtres, en plus de rendre un dernier hommage au Cardinal Gagnon, de participer à la concélébration de la Sainte Messe des funérailles avec S. Em. le Cardinal Jean-Claude Turcotte, Archevêque de Montréal, et S. Em. le Cardinal Marc Ouellet, Archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne et un grand nombre d'autres évêques et prêtres. Ils ont pu s'entretenir un peu avec eux. Quelle délicatesse de la Providence!

Ayant l'après-midi libre, nous avons décidé de faire visiter, à nos distingués visiteurs, le sanctuaire de la Reine du Canada, Notre-Dame du Cap. Et là encore la Providence nous avait réservé une autre surprise. Notre évêque, S.E. Mgr François Lapierre, et son Vicaire général, monseigneur Jean-Marc Robillard, étaient en réunion sur les lieux, avec un groupe de la Pastorale de St-Hyacinthe. Ce fut une agréable surprise pour notre délégation, de pouvoir les rencontrer tous les deux. Nous avons rendu grâce à la divine Providence pour cette autre délicatesse qu'elle nous avait réservée. Donc à cause des funérailles du vénéré Cardinal Gagnon, nous avons fait les deux pèlerinages.

En allant à Ste-Anne, nous nous sommes arrêtés à Québec et nous avons commencé notre pèlerinage sur les pas des saints fondateurs de notre Nouvelle-France: Samuel de Champlain, Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin, Mgr François de Laval. C'était bien à point, vu que nous nous préparons à célébrer en 2008, l'an prochain, le 400e anniversaire de la fondation de notre ville de Québec, berceau de



Tombeau de Sainte Marie de l'Incarnation, la fondatrice de la première école en Nouvelle-France. Nous l'avons suppliée d'intervenir dans le grave problème des écoles du Québec



Reliquaire contenant les os de la Bienheureuse Catherine de Saint-Augustin.

la civilisation française et catholique de l'Amérique. Sur le tombeau de Marie de l'Incarnation, fondatrice des premières écoles, à Québec, nous avons demandé la grâce de l'abolition de la loi 95 qui défend tout enseignement religieux catholique dans nos écoles.

Puis nous avons poursuivi notre pèlerinage à Ste-Anne de Beupré et nos distingués visiteurs évêques et prêtres ont pu concélébrer dans la grande basilique, avec le Père, la Messe de 4 heures. Et là encore nous avons demandé à notre Patronne du Québec, la bonne sainte Anne, de nous redonner des écoles catholiques.

Trois grands événements à venir

Nous nous préparons pour 3 grands événements en 2008: Notre «Siège de Jéricho» du 23 au 30 mars 2008; «Le grand congrès eucharistique international» qui nous amènera tous à Québec du 15 au 22 juin 2008. Et le 3e événement est notre congrès 2008, les 30-31 août et 1 septembre, précédé de la semaine d'étude et suivi d'un pèlerinage. Avec la présence de Son Eminence le Cardinal Bernard Agré, de Côte-d'Ivoire, qui nous a déjà confirmé sa venue. Que tous les anges organisent ces beaux événements.

«Le visage de Dieu est vérité et charité», dit S. Em. le Cardinal Renato Raffaele Martino, Président du Conseil Pontifical Justice et Paix. Dieu est notre Père, que notre visage reflète la vérité et la charité comme celui de notre Père. Les fils ressemblent normalement à leur Père, n'est-ce pas ?

Thérèse Tardif

Dr. Anthony Spiteri, professeur à la faculté de théologie et de philosophie à l'université de Malte.

Malte est dans la Méditerranée, 60 milles au sud de la Sicile, à côté de l'Italie et 180 milles au nord de la Libye, en Afrique. C'est un emplacement stratégique même au point de vue militaire au milieu de la Méditerranée. C'est un point de rencontre entre le nord et le sud, l'est et l'ouest. Donc c'était un endroit convoité par toutes les puissances avoisinantes. A peu près tous les empires qui ont existé au cours des siècles ont laissé leurs empreintes au passage sur l'île de Malte. En 1968, l'île de Malte a obtenu son indépendance.

Pratiquement toute la population est catholique, à Malte. C'est ce qui a amené les gens à dire: Si les arbres étaient des prêtres, l'île de Malte serait une forêt. Les origines chrétiennes de l'île de Malte, ça remonte à saint Paul. Les Actes de saint Paul font mention que saint Paul a échoué sur l'île de Malte, et il y a demeuré trois mois.

Depuis la dernière année qui vient de s'écouler, j'ai enseigné la philosophie sociale à l'université de Malte. Tout mon enseignement j'essaie à le relier avec le Crédit Social. Je désigne le Crédit Social comme étant l'économie du bon sens, l'économie du Nouveau Testament, la générosité du bon Dieu.

Les gens sont tous hypnotisés par le pouvoir de l'argent. Cette semaine d'étude à Rougemont m'a permis de comprendre toute la tromperie, tout le stratagème utilisé par les banquiers pour tromper la population.

Dr Anthony Spiteri



Bienheureuse
MARIE-CATHERINE DE SAINT-AUGUSTIN
co-fondatrice de l'Eglise canadienne

PRIÈRE

Seigneur Jésus,
pour votre gloire et le bien des âmes,
daignez glorifier votre humble épouse,
la fidèle servante des pauvres
et des malades, la Bienheureuse
Marie-Catherine de Saint-Augustin,
que vous avez associée à vos souffrances
pour le salut de la patrie canadienne,
et donnez lui de nous secourir en nous
obtenant les grâces que nous demandons
par son intercession.

Amen

Avec l'autorisation de l'Ordinaire
Mgr Jean-Pierre Blais, Evêque, Aux V.C.
Mgr Jean Pelletier p.h. Chancelier
Fevrier 2007

Vous êtes invités à signaler au Centre Catherine
de Saint-Augustin toute faveur obtenue par
l'intercession de la Servante de Dieu.

Centre Catherine de Saint-Augustin
32, rue Charlevoix
Québec (Québec) Canada G1R 5C4

Pour des écoles catholiques Nous demandons un miracle à la bienheureuse Catherine de Saint-Augustin cofondatrice de l'Eglise canadienne

Notre religion catholique a été lourdement saccagée depuis que le gouvernement du Québec s'est emparé des écoles par le Ministère de l'Education, chassant petit à petit les évêques et les religieux et religieuses, pour les remplacer bien souvent par des professeurs athées.

Et actuellement, le gouvernement du Québec, par sa loi 95, veut chasser Dieu définitivement en interdisant tout enseignement religieux dans les écoles publiques et même privées.

Alors que toute la colonie du vivant de Catherine s'était laissée aller au libertinage, aux mauvaises moeurs, etc. Catherine a imploré la Divine Providence d'intervenir. Et le miracle s'est produit, la terre a tremblé pendant six mois, et tous les habitants de la Nouvelle-France se sont convertis.

Prions Catherine de Saint-Augustin d'accomplir le miracle nécessaire à sa canonisation, en suppliant Dieu d'accorder des écoles vraiment catholiques pour nos enfants si désemparés par l'enseignement pervers qu'ils ont reçu depuis 1960.

Th. Tardif

«A cause des conditions économiques les gens doivent immigrer»

S. Exc. Mgr Benjamin Almoneda, évêque émérite de Daet aux Philippines:

Grandes responsabilités pour les Philippines

Dans notre hymne nationale nous disons tant que les Philippines pourront chanter et prier, rien ne pourra les détruire, même s'ils meurent, ils vont ressusciter par la suite. Les Philippines ont toujours été connus comme des gens qui sont aimés par Marie. Les Philippines se décrivent eux-mêmes comme le peuple qui est aimé par Marie. Les Philippines sont des gens très simples. Les Philippines sont constituées de 1200 îles. Quand les premiers missionnaires sont arrivés aux Philippines, ce sont les enfants qui les écoutaient prêcher. Et les enfants transmettaient le message à leurs parents. On peut vraiment dire que les Philippines sont devenus catholiques, grâce à la foi des petits enfants.



Même avant que le christianisme fasse son apparition, les Philippines étaient un peuple qui était reconnaissant et qui était capable de se préoccuper de son prochain, de son voisin. Les Philippines sont hospitaliers, accueillants. Par exemple, vous êtes les bienvenus dans notre pays. Nous devons travailler ensemble.

La moitié des chrétiens du continent asiatique se retrouvent aux Philippines. Et les deux tiers de la population mondiale, c'est le continent asiatique. Vous voyez la grande responsabilité des Philippines, pratiquement le seul peuple catholique de l'Asie. La responsabilité des Philippines est de convertir toute l'Asie au christianisme.

Cette semaine d'étude, une lumière

Je veux vous dévoiler ce que nos amis et moi avons découvert cette année et les autres années où nous sommes venus ici:

Moi-même j'ai découvert le Crédit Social, il y a quinze ans passés... On a dit déjà que le Crédit Social est un trésor. Je suis d'accord et cette fois-ci j'ai apprécié ce trésor encore davantage. Cette semaine d'étude, c'est une lumière. Le premier point que nous avons appris cette semaine, c'est l'éducation, la nécessité d'éduquer la population. Une fois que la personne a compris, elle peut communiquer, transmettre son enseignement à d'autres. Une fois que la personne a été éduquée elle-même, elle peut continuer l'éducation. On a besoin de gens comme ça, des gens qui peuvent transmettre, communiquer le message aux autres. C'est l'Église qui devrait être la première enseignante à transmettre, à enseigner les vraies valeurs basées sur l'Évangile du Christ. Aujourd'hui ceux qui dominent, qui contrôlent les mass-media, les moyens de communication, ce sont les ennemis de l'Église. Ils transmettent des valeurs contraires à l'Évangile.

Un évêque émérite, ça veut dire un évêque qui a pris sa retraite du diocèse de Daet. Il a atteint l'âge limite. Émérite, ça veut dire qu'il faut faire quelque chose d'autre après: Je vais faire connaître davantage cette idée du Crédit Social.

Providentiellement, quand j'ai pris ma retraite, que je me suis retiré comme évêque du diocèse de Daet, j'ai eu la visite de membres du groupe national d'Union Catéchuménat du Séminaire rédemptoriste «Mater». Ce sont 25 séminaristes qui sont appelés à devenir missionnaires à l'étranger, à l'extérieur des Philippines. Ils m'ont demandé de devenir leur directeur spirituel. Donc, moi dans mon programme je veux leur inculquer la lumière, la connaissance

du Crédit Social pour qu'il le fasse connaître dans tous les endroits où ils vont aller.

Les Philippines sont maintenant répandus dans le monde entier. On en retrouve dans tous les pays, même en Alaska. Ces gens-là recherchent la sécurité économique parce qu'ils sont trop pauvres aux Philippines. On immigrer dans d'autres pays. Même la femme du dictateur Marcos a fait remarquer ce qui suit:

Il y en a plusieurs parmi les immigrants qui travaillent comme domestiques, ménagères dans des maisons de personnes plus riches. Les salaires qu'elles reçoivent comme domestiques, comme employés, retournent aux Philippines. Ce sont des milliards de pesos qui retournent ainsi aux Philippines. Ce sont eux les héros, d'une certaine manière, qui sauvent les Philippines.

En réalité ce ne sont pas des héros, ce sont des martyrs, des victimes du système, des martyrs involontaires du Nouvel Ordre Mondial, du système économique actuel. En 1960, il n'y avait aucun Philippin qui allait en Europe ou en Amérique, excepté ceux qui travaillaient dans les ambassades. A cette époque-là, en 1960, les gens n'avaient aucune idée de l'extérieur, on voulait rester aux Philippines, faire vivre nos familles dans notre patrie, les Philippines. Mais à cause des conditions économiques actuelles, les gens doivent immigrer et ça détruit les familles. Parfois il y a seulement le père qui est à l'extérieur; la mère et les enfants restent au pays.

(NDLR: L'application du Crédit Social aux Philippines créerait un climat d'épanouissement pour les familles en leur assurant la sécurité économique. Ainsi les Philippines ne s'évaderaient pas dans les autres pays pour survivre. C'est pour cela que Mgr Almoneda désire ardemment que le Crédit Social soit connu et appliqué dans son cher pays).

Une chère amie décédée

Mme Louise-Hélène Fortin (Laszlo Valentyk), de Houghton, Michigan, aux Etats-Unis, originaire de St-Côme de Beauce, est décédée le 12 mars 2007, à l'âge de 69 ans.

Elle était la soeur bien-aimée de feu Elie-Ange Fortin qui fut Pèlerin de saint Michel à plein temps pendant 45 ans.



Elle et son mari étaient profondément créditistes. Ils lisaient le journal Vers Demain anglais et français ensemble. Lorsqu'ils sont allés en Hongrie, il y a quelques années, ils y avaient distribué des circulaires et des livres sur le Crédit Social, traduits par M. Steve Ralbowsky, Hongrois de Montréal.

Le 6 novembre dernier, M. Valentyk était heureux de pouvoir venir à la Maison Saint-Michel accomplir une des dernières volontés de sa chère épouse, celle d'offrir un don de 1000 dollars à l'oeuvre des Pèlerins de saint Michel. Merci, chère Louise-Hélène et que Dieu vous remette le centuple en joie et en gloire éternelles. Et du haut du Ciel, sans doute, qu'avec votre frère Elie-Ange, vous continuerez à aider l'Oeuvre. M. Valentyk tenait à ce que nous publiions le geste de générosité de son épouse dans Vers Demain pour inviter les autres à l'imiter.

Thérèse Tardif

Son Excellence Mgr Nestor N'Goy Evêque de Kolwezi, Congo

Le document «L'île des Naufragés» est une découverte pour nous ouvrir les yeux.

Ce qui me frappe le plus d'abord dans la Maison de l'Immaculée, c'est le climat de fraternité. C'est vraiment profond de voir la simplicité des relations entre des personnes qui viennent des quatre coins du monde et qui ne se connaissent pas du tout, mais qui tout d'un coup se retrouvent comme des frères et soeurs, sans aucune autre forme de protocole. C'est la bonne humeur qui se lit sur tous les visages.



Lorsque nous avons eu le synode pour la famille à Rome, pour toutes les églises de Madagascar et d'Afrique, nous, les évêques, avons conçu comme définition de l'Église: peuple de familles de Dieu. C'est la définition que nous avons donnée à l'Église dans le Synode pour l'Afrique. Ici, nous vivons vraiment l'expérience d'une famille de Dieu. Donc c'est l'Église qui est présente ici dans toutes ses facettes.

Un autre aspect qui m'a vraiment frappé, c'est la prière. La prière est vraiment mise au coeur des activités. Toute la journée est ponctuée par la prière. L'action est nourrie par la prière continuellement.

Nous vivons dans les pays du Tiers Monde, spécialement dans notre pays le Congo, des situations de scandales financiers... Eh bien ! ce territoire, les premiers explorateurs européens qui sont arrivés l'ont qualifié de scandale géographique. Un pays scandaleusement riche, que ce soit dans son sol, dans son climat, dans sa végétation et encore davantage dans son sous-sol. Et c'est cela qui fait que notre pays est devenu, durant la colonie, et maintenant encore davantage avec le néo-colonialisme, la proie de toutes les grandes puissances du monde qui s'y ruent comme des vautours sur ce cadavre dont ils savent se nourrir, cadavre puisque les populations locales ne bénéficient en rien de toutes les richesses du pays. Et c'est pour cela que, face à cette exploitation de la Haute Finance, des grandes entreprises qui se sont installées dans le pays pour l'exploitation, comme le mot le dit, laissant la population plus pauvre qu'avant. Je crois que la Doctrine du Crédit Social est vraiment une planche de salut pour notre pays.

Soutien de Vers Demain 100 \$ - 75 euros

Vers Demain vous enflamme ! Vers Demain vous enthousiasme ! Vous ne lisez rien de pareil dans les autres journaux. Les grandes vérités que vous y trouvez et les activités débordantes qui y sont rapportées vous soulèvent. Quelle satisfaction d'apprendre que Vers Demain peut publier, imprimer et financer des millions de 4-pages gratuits qui vont porter ces grandes vérités dans tout le Canada, aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique et en Asie même. Ces 4-pages sont distribués par des apôtres bénévoles et financés par des bienfaiteurs. Certains paient une tonne de papier entière, soit 900 \$. Quel dévouement, quelle générosité ! Vous n'avez pas les moyens d'en faire autant, mais vous êtes épris du désir ardent d'aider une telle oeuvre. Alors soyez Soutien de Vers Demain en offrant 100 \$ par année. Pour la France 75 euros.

Moi, mon rêve est comblé. Monseigneur le sait de longue date déjà, même comme prêtre, j'étais souvent préoccupé du problème d'injustice dans mon pays. Mais après, Dieu m'a converti à la miséricorde. Je suis allé une fois en pèlerinage en Pologne au sanctuaire de la Miséricorde Divine (Soeur Faustine). Je pense que cela m'a touché davantage. J'ai beaucoup aimé mon séjour en Pologne.



Les situations d'injustice que nous vivons dans mon pays, me chagrinaient beaucoup, me touchaient beaucoup, me révoltaient beaucoup. Je pensais avant qu'on pouvait peut-être lutter même avec les armes. Je me disais même comme prêtre que j'étais prêt à prendre une arme. Mais après j'ai senti que le Seigneur veut qu'on travaille avec le cœur, avec la miséricorde, qu'on travaille avec l'Évangile.

Quand j'ai lu les écrits du Crédit Social, je savais qu'ils étaient vraiment basés sur la Doctrine Sociale de l'Église. J'ai vu que c'était une solution pour mon pays. Au Congo, les banques ne fonctionnent pas tellement bien. Notre pays est presque vendu à vos banquiers. Mais comme tel, dans notre pays, le Congo, même les banques ne fonctionnent pas. Les gens gardent souvent leur argent à la maison. Même s'ils le gardent dans leur maison, comme les financiers internationaux sont très malins, ils dévaluent tout le temps notre monnaie et nous n'avons pas la capacité de faire des achats. On peut avoir des biens, mais la population meurt de faim même si elle peut avoir de la nourriture à côté d'elle.

Comme Monseigneur l'a dit, le Crédit Social peut être une solution pour le pays. Moi, je me disais à ce moment-là qu'il pourrait y avoir une voix qui pourrait mieux vous représenter dans mon pays. Je savais que si c'était moi qui parlais du Crédit Social dans mon pays, ma voix ne serait pas très forte. C'est pour cela que je souhaitais qu'on invite mon évêque. Comme ça je sais que lui quand il va en parler, nous allons avoir une meilleure voix au Congo. Moi, je veux vous remercier. Je sais que dans l'Église nous avons besoin d'un certain mandat. J'avais besoin que mon évêque me dise: «Oui, tu peux aller fréquenter les Pèlerins. Tu peux approfondir la Doctrine du Crédit Social. Si lui m'a mandaté et me dit: 'Tu peux aller là-bas', je peux foncer à cent milles à l'heure, même un peu plus.

Quelque chose qui tue beaucoup l'Église maintenant, du côté des prêtres, même des chrétiens laïcs, surtout des prêtres et moi je le dis, ce sont les nombreuses désobéissances. On a besoin de travailler beaucoup l'obéissance. Quand la hiérarchie nous parle et que nous écoutons, nous pouvons très bien faire marcher l'Église, la communauté. Comme je l'ai dit, j'avais besoin de la voix de mon évêque. Et je l'ai, on peut vraiment bien collaborer.

www.versdemain.org

Visitez le site Web de Vers Demain

Vous y trouverez toutes les informations sur l'Oeuvre des Pèlerins de saint Michel et le Crédit Social: anciens numéros de Vers Demain; livre Sous le Signe de l'abondance et brochures éditées par Louis Even; 239 causeries à la radio de Louis Even et Gilberte Côté-Mercier en audio; conférences à la télévision en vidéo.

Père Alain Thierry Raharison, de MADAGASCAR, curé de la cathédrale de la capitale Antananarivo et aumônier national du Conseil Episcopal de Justice et Paix,

Dans le diocèse où demeure Jean-Marie Rakotoarisoa (qui est venu au congrès 2005, à Rougemont), il s'est créé la communauté des créditistes. Elle compte douze familles membres. Elles ont donné comme nom à cette communauté «Communion de prière et d'action». Donc, leur priorité d'abord, c'est de prier ensemble, prier le Rosaire, prier les laudes, les vêpres et les complies ensemble en famille. Prier le Rosaire pour que leur vie soit rythmée avec les prières. Et en quelque sorte aussi leurs prières, c'est une manière de souder davantage spirituellement la communauté. Alors ils ont commencé cette communauté en 2005. Ils étaient douze familles membres.

Avec leur manière de prier le Rosaire, j'ai pu constater qu'ils ont essayé de dégager des attitudes de Jésus, des attitudes de Marie, quelques pistes d'action, d'engagement. Par exemple, j'ai pu remarquer qu'à partir des attitudes mariales, ils ont pu essayer de dégager comment accomplir la volonté de Dieu à partir des attitudes du Christ, comment manifester la gloire de Dieu. Et ils ont essayé de progresser dans une vie un peu communautaire, mais tout en ayant les pieds sur terre. C'est une manière à la fois céleste et terrestre. Comme le disaient nos évêques: Les chrétiens sont à la fois des hommes du ciel et de la terre. Les deux ensembles.

Parfois, après le partage que l'on a fait ensemble, ils ont eu du mal à conjuguer leur engagement terrestre et leur vie de baptisé. C'est pour cela qu'ils ont demandé l'aide des prêtres. Ils m'ont demandé par exemple d'animer une journée de prière, d'animer aussi les retraites. A partir de cette vie de prière, ils ont pu manifester leurs engagements baptismaux comme sel de la terre et lumière du monde. La première partie de mon exposé, c'est donc leur vie de prière.

La deuxième partie de mon exposé, c'est: 'Comment ils vivent en communauté?' Ils

vivent dans le même village. Ils ont créé un système de carnet où chaque famille membre a son carnet. Et chaque famille membre fait dans ce carnet sa comptabilité à elle. Voici l'exemple d'un fermier:



Une personne va voir le fermier pour se procurer des poulets. Elle est prête à accomplir quelques travaux pour ce fermier en retour des poulets. Chacun indique le contrat dans son carnet. Il n'y a pas d'argent qui sort de la communauté, c'est de la monnaie locale.

Mais un autre problème se pose: Comment faire pour payer les autres effets utiles? Comment acheter un sac de ciment qui n'appartient pas à la communauté?

Comme projet, ils ont déjà reconstruit une nouvelle église par leur travail en commun. Après la construction de l'Église, ils ont aussi construit une école, parce qu'ils ont pu constater dans leurs réunions que seule l'École catholique peut sauver la jeunesse malgache. Ils ont décidé de construire une autre école qui servira pour les élèves du secondaire.

Pour l'élevage, ils ont commencé par une basse-cour à eux. Ils ont commencé à élever neuf poulets par famille. Jusqu'à maintenant, ils ont pu augmenter la volaille à 1,454 poulets. Donc, ces volailles ont pu aller sur le marché. C'est pour leur aider à financer l'école qu'ils ont commencée à construire. Ils ont mangé 148 poulets parmi les 1,454. Leur philosophie c'est: prier, travailler et manger. Ils ont aussi eu l'idée d'élever des zébus. Ils ont commencé par quatre zébus. En 2007, ils en ont sept. Comme le dit l'adage: Petit à petit l'oiseau fait son nid.

Siège de Jéricho spécial 2008

**7 jours et 7 nuits de prières intenses,
Devant le Saint Sacrement exposé**

**Du 23 mars, dimanche de Pâques
au 30 mars, dimanche de la Fête de la Miséricorde**

**Pour le règne du Christ Roi dans tous les pays
Pour la conversion de nos hommes d'Etat
Pour des écoles catholiques pour nos enfants
Pour que le pain quotidien soit distribué à tous**

**Dimanche le 23 mars, 10.00 a.m. Exposition du Saint Sacrement
5.00 p.m. Messe. Confession avant.**

**Lundi et tous les jours suivants: 7.00 p.m. Messe. Confession avant
Samedi, le 29 mars, déposition du Saint Sacrement à 7.00 p.m.**

Dimanche, le 30 mars. Fête de la Miséricorde, assemblée du mois

Coucher gratuit. Pour les repas, chacun apporte ses provisions.

Funérailles de Monsieur le Cardinal Edouard Gagnon, p.s.s.1918-2007

Apôtre de la famille et de la Sainte Eucharistie

Homélie de

M. le Cardinal Marc Ouellet, p.s.s.

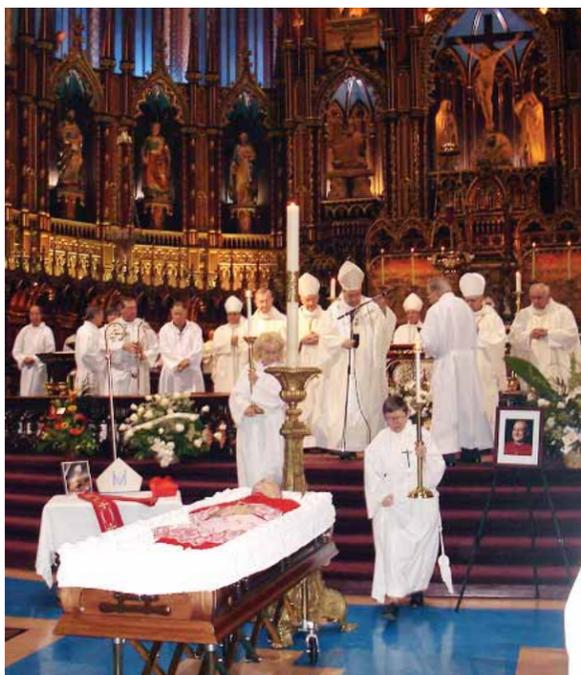
Extraits

Un homme d'Église au parcours exceptionnel nous rassemble pour un dernier adieu en cette basilique Notre-Dame de Montréal qui lui était très chère. Le Cardinal Edouard Gagnon, p.s.s., a conclu son pèlerinage terrestre au milieu de ses confrères sulpiciens et entouré de sa famille, à la suite d'une longue maladie et au terme d'une mission ecclésiale marquée au coin de l'obéissance de la foi, de l'amour de l'Église et de l'itinérance missionnaire. Il avait choisi une devise épiscopale inspirée de la Lettre aux Romains, Ad Obediendum Fidei (Rom. 16, 26), qui exprime la mission apostolique de prêcher et d'amener toutes les nations à l'obéissance de la foi.

Comme Abraham, Edouard Gagnon quitta son pays, sa culture, ses habitudes et à plusieurs reprises des situations enviables pour servir le Christ et l'Église ad Gentes. ...

Toute sa vie, le Cardinal Edouard Gagnon se révéla un homme d'Église très attaché au successeur de Pierre, fidèle au Magistère de l'Église et détaché de tout avantage matériel. ...

Edouard Gagnon a participé intimement au ministère du successeur de Pierre. Il a joui de la confiance de Paul VI et de Jean-Paul II; il a pris une large part des tristesses et des afflictions qui accompagnent la vie de ceux qui sont appelés à suivre le Seigneur de plus près et qui acceptent d'être souvent conduits «là où ils ne voudraient pas aller». En bon disciple du seul Maître, il apprit de ce qu'il souffrit, l'obéissance de la foi.



Fermeture du cercueil avant la Messe



Avant la Messe, Son Excellence Mgr Nestor NGoy, du Congo, a eu le privilège de s'entretenir avec Son Eminence le Cardinal Marc Ouellet

Son appel à l'épiscopat en mars 1969, à une heure critique de la vie de l'Église, marqua une étape décisive dans sa vie apostolique. Il avait été jusque là formateur de prêtres dans les séminaires de la Province canadienne de Saint Sulpice, un ministère dans lequel il excella comme professeur et fut très apprécié comme recteur de Grand Séminaire à Saint Boniface au Manitoba et à Manizales en Colombie.



Théologien écouté au sein de la Conférence des Evêques du Canada, Mgr Edouard Gagnon devint alors de plus en plus une référence dans les questions relatives au mariage et à la famille.

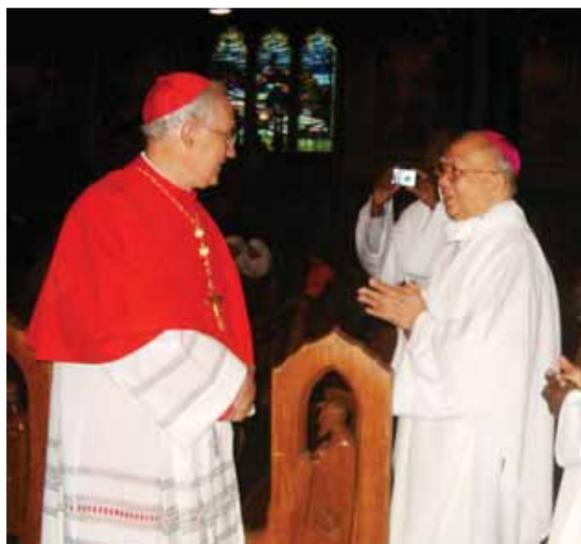
Troisième d'une famille de treize enfants, il répétait volontiers qu'il avait reçu davantage de ses parents que de ses études. Les questions de la famille mobilisèrent ses énergies pendant plus de vingt ans à Rome, en sa qualité de président du Comité pour la famille qui devint plus tard le Conseil Pontifical pour la famille dont il eut la direction jusqu'en 1990. Il offrit alors à l'Église universelle, les qualités et les compétences qu'il avait acquises par son expérience pastorale et par ses études doctorales en théologie morale et en droit canonique.

Artisan du Synode de 1980 sur la famille, il veilla à l'application de l'Exhortation apostolique Familiaris Consortio, la grande charte de la famille qui guida la principale priorité pastorale du pontificat de Jean Paul II. ...

Le Cardinal Edouard Gagnon laisse le souvenir d'un homme à la foi profonde, d'une extraordinaire acuité intellectuelle et d'un grand esprit de pauvreté. Il était tout le contraire d'un ecclésiastique distant et coupé du monde; il était humain, fraternel, il aimait les gens et savait se réjouir et célébrer une fête, par exemple en chantant joyeusement avec ses amis colombiens ou italiens.

Expert au Concile Vatican II, polyglotte, conseiller et conférencier recherché, il encourageait activement l'apostolat des laïcs, ...

Son attitude ferme en matière de justice et de doctrine, ainsi que son franc-parler lui attirèrent parfois des oppositions et des inimitiés.



Son Excellence Mgr Benjamin Almoneda, des Philippines, était fort heureux de pouvoir rencontrer Son Eminence le Cardinal Marc Ouellet, Archevêque de Québec et Primat de l'Église canadienne.

Homme de conviction profonde et de piété sincère il vouait une grande dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, dont il faisait la promotion active.

L'Église canadienne lui doit entre autres choses l'influence discrète et efficace qu'il exerça à la Congrégation pour la cause des saints en tant que membre et en particulier en tant que postulateur de la cause de Sainte Marguerite Bourgeoys.

... Il fut le premier cardinal canadien à travailler à la Curie romaine; il représenta le Saint-Siège en plusieurs occasions lors de conférences internationales en particulier à Bucarest, Vancouver et New York; il fut pendant au moins deux décennies au coeur du combat de l'Église pour le mariage et la famille, sans oublier sa dernière mission romaine dont les effets touchent encore directement l'actualité canadienne: la promotion des Congrès eucharistiques internationaux de 1991 à 2001, comme président du Conseil Pontifical pour les Congrès eucharistiques internationaux. Je me sens particulièrement redevable à l'apostolat eucharistique du Cardinal Edouard Gagnon p.s.s., en tant que président de la 49ième édition du Congrès eucharistique international qui sera célébré à Québec en juin 2008. Puisse-t-il nous aider encore davantage de là-haut à vivre cet événement. À l'occasion de la pâque définitive de cet apôtre de l'Eucharistie, j'invite encore une fois l'Amérique et toute l'Église à participer sur place ou en union spirituelle à ce grand témoignage de foi dont cette même basilique Notre Dame fut le théâtre à Montréal en 1910.

L'heure est venue pour le Cardinal Edouard Gagnon de rencontrer dans la pleine lumière Celui qui l'a appelé très jeune à devenir prêtre, puis évêque et cardinal de la Sainte Église romaine. Plus nous avons reçu, plus il nous faut rendre compte des dons reçus au Souverain Pasteur et Seigneur, qui juge avec justice et qui pardonne avec une infinie miséricorde. ... Nous prions pour le repos de son âme. Nous remercions Dieu d'avoir donné à l'Église du Canada une figure aussi éminente au service de la formation des prêtres, et à l'Église universelle un fidèle serviteur comme apôtre de la famille et de la Sainte Eucharistie. ... Que l'Eucharistie que nous célébrons en suffrage pour son âme et en action de grâces pour sa vie et sa mort, soit pour nous et pour toute l'Église une semence de foi vivante et une promesse de résurrection. Amen !

Basilique Notre-Dame de Montréal

4 septembre 2007

Les funérailles de Son Eminence le Cardinal Edouard Gagnon eurent lieu le 4 septembre, le lendemain de notre congrès. Ce jour-là nous devions amener tous nos invités du congrès des pays étrangers, dont deux évêques et dix prêtres. en pèlerinage à Québec, sur les pas des saints fondateurs de la Nouvelle-France et à Ste-Anne de Beaupré. Mais plusieurs tenaient à assister aux funérailles du vénérable Cardinal. Heureusement l'autobus réservé était disponible le lendemain. Nous avons donc changé notre itinéraire pour l'église Notre-Dame de Montréal.

S. Excellence Mgr Almoneda, évêque de Daet aux Philippines, Mgr Nestor Ngoy, évêque de Kolwezi au Congo, et nos dix prêtres ont eu l'honneur de concélébrer la Messe des funérailles avec S. Eminence le Cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, avec S. Eminence le Cardinal Marc Ouellet, archevêque de Québec, et la multitude d'évêques et prêtres venus rendre un dernier hommage au distingué prélat défunt.

Nous avons en haute estime le Cardinal Gagnon. Les Pèlerins de saint Michel ont imprimé «la Charte des droits de la Famille», par millions d'exemplaires et ils les ont distribués dans le monde entier. Nous supplions ce prodigieux gardien de la Foi de réveiller dans le coeur des Québécois cette fierté d'être «Catholiques et Français toujours» qui les caractérisait.

Thérèse Tardif



Simone Gingras



M. Mme Yves Jacques



Jacqueline Potvin



Mme Munguia



Bertrand Gauvette



Lionel Bournival



Alyre Richard



Michael-Louis Jacques



M. Mme Henri Bussièrès



Nous aimons souligner de nouveau nos apôtres qui se sont dévoués particulièrement pour faire entrer le journal Vers Demain dans les familles durant l'année 2006-2007: 4 sont couronnés Colonels: 1000 abonnements et plus; 5 sont couronnés Lieutenants-Colonels: 500 abonnements et plus; 15 sont couronnés Grands-Pèlerins: 250 abonnements et plus. Voici la liste:

Mme Simone Gingras	1632
M. Mme Bertrand Gauvette	1502
Lionel Bournival	1227
Mr. Mrs. Yves Jacques, E.-U.	1045
Mme Marie-Jacqueline Potvin	817
M. et Mme Carlos Reyes, Equateur	603
Mme Diane Mayer	537
Janusz A. Lewicki, Pologne	509
Alyre Richard	505
Mme Rosa-Marvin Munguia	470
M. Mme Henri Bussièrès	469
M. Mme Roger Gingras	407
M. Mme Bernard Roy	388
Mme Micheline Thibodeau	364
Michael-Louis Jacques, E.-U.	339
Mme Gladys Torres Vivas	313
M. Mme Lucien Parenteau	308
M. Mme Gratien Veilleux	303
Paola Santamaria, Mexique	286
M. Mme Jean-Marie Gagnon	267
Livain Daigle	265
Roméo Clément	263
M. Mme Jean Bouchard	258
M. Mme Léonard Murphy	254
M. et Mme Paul-Émile Julien	250



Micheline Thibodeau



Diane Mayer



M. Mme Roger Gingras



M. Mme Lucien Parenteau



M. Mme Bernard Roy



Gratien Veilleux



M. Mme Léonard Murphy



M. Mme Jean-Marie Gagnon

Mme Simone Gingras, la championne de l'année, est une grande apôtre de la Croisade du Rosaire. Elle participe à chaque année à plusieurs tournées d'apostolat d'une dizaine de jours dans les régions de Hull et Ottawa et dans d'autres régions. M. Bertrand Gauvette qui fait des tournées d'apostolat, avec M. Lionel Bournival, va souvent dans les régions d'Ottawa et de la Gaspésie pour y visiter des familles. Il est remarquable par sa ténacité. M. et Mme Yves Jacques se sont encore classés Colonels cette année malgré la charge familiale.

Mme Marie J. Potvin, âgée de 81 ans, sort tous les samedis. Le 15 septembre dans la région de Milan, comté Mégantic, elle a recueilli 46 abonnements avec Yvette Poirier. Mégantic est la région des belles familles crédististes, les Jacques, les Blais et Gendron, toujours fidèles à Vers Demain. Le drapeau blanc, annonçant la libération économique des nations, flotte au vent sur la rue Principale et dans le rang de Saint-Léon Val Racine.

Yvette Poirier



Jean Bouchard



Roméo Clément



Livain Daigle



M. Mme Paul-Émile Julien



Melvin Sickler, à plein temps depuis 32 ans
Maréchal de l'Armée de saint Michel
Champion: 3456 abonnements dans l'année
Félicité par Gérard Migneault, directeur



Pierre Marchilon, 1823 abonnements

Les apôtres, missionnaires à plein temps

Voici la liste des missionnaires à plein temps qui se sont signalés particulièrement par leur apostolat pendant l'année 2006-2007: 10 sont couronnés Colonels et 6 couronnés Lieutenants-Colonels de l'Armée de saint Michel:

Melvin Sickler	3456
Pierre Marchildon	1823
Yvette Poirier	1719
Jacek Morawa	1624
Marcelle Caya	1517
Patrick Tétrault	1505
Christian Burgaud	1401
Hélène Lachance	1067
Gérard Migneault	1004
Lucie Parenteau	1001
Réjean Lefebvre	731
Diane Roy	699
M. Mme Carlos Reyes, Equateur	603
Marie-Anne Jacques	532
Lambert Boucher	530

Jamais nous ne comprendrons à sa juste valeur l'importance d'abonner au journal Vers Demain. Nous faisons nôtres les paroles suivantes de M. Gérard Mercier:

«Que chaque Pèlerin prenne la ferme résolution de faire sa part dans cet important combat pour le salut de notre pays et même de nos âmes. Vers Demain et Michael sont nos principaux moyens de faire de l'apostolat. Nous devons donc avoir la mystique de l'abonnement, comme le disait Maximilien Kolbe à ses Frères de la Milice de l'Immaculée. Nous devons brûler du désir d'abonner toutes les familles. Un tel journal devrait rentrer dans tous les foyers. Et que tous distribuent des circulaires. Cela ne sert à rien de nous lamenter si nous ne faisons rien, inévitablement nous nous acheminons vers le gouvernement mondial satanique. Pour éviter le gouvernement mondial, il nous faut prier et travailler. Nous pesons toujours sur l'effort personnel, parce que nous savons que c'est cela qui donne des résultats et qui bâtit. Quand on se fie sur les autres pour faire quelque chose, rien ne se fait.» — Gérard Mercier



Yvette Poirier



Marcelle Caya



Jacek Morawa



Patrick Tétrault



Lucie Parenteau



Hélène Lachance

Moi, j'abonne à Vers Demain

Pour voir clair dans le système d'argent

Procurez-vous les écrits de Louis Even
Au bas prix de (frais de poste compris):

Sous le Signe de l'Abondance	15\$ - CHF 15
Une Finance saine et efficace	3\$ - CHF 3
Qu'est-ce que le vrai Crédit Social	3\$ - CHF 3
L'Île des Naufragés	2\$ CHF 2

Un dollar égale 75 centimes d'euro 0,75
3 dollars égalent 2,25 euros - 15\$ = 10 euros
Lisez ces livres et brochures et faites-les lire autour de vous.

Envoyez votre commande avec votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de

Journal Vers Demain

1101 Principale, Rougemont,
QC, Canada J0L 1M0

Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601

Tél.: Montréal 514 856-5714

www.versdemain.org

info@versdemain.org

France

Libellez et adressez vos chèques à l'ordre de
Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

C.C.P. Nantes 4 848 09 A

Tél/Fax 03.88.94.32.34

Suisse

Libellez et adressez vos chèques à:

Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7

Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Adressez vos lettres par courriel:

thtardif@hotmail.com - www.versdemain.org

ou par Fax :1-450 469 2601

Appel aux combattants Dans l'armée de saint Michel

Paroles de M. Sickler au congrès:

Lors de ma dernière tournée avec Patrick Tétrault, en Californie, nous avons rencontré plusieurs groupes de prière, des Philippins. Je leur disais: «Je vais vous parler de la question monétaire, de l'argent.» On voyait leur visage s'assombrir un peu. Les gens disaient: «Qu'est-ce que ça vient faire l'argent, avec la piété, la prière?» Alors j'expliquais aux gens: Vous savez qu'à Fatima, la Vierge Marie nous a promis une ère de paix si l'on se consacrait à Elle, si l'on récitait le chapelet. Donc c'est très important la dévotion mariale. Mais il faut aussi corriger le système financier, comme on l'a appris cette semaine avec toutes les citations des Pères de l'Église.

Nous voyons que nous avons une grande et importante mission qui nous est confiée. Nous expliquons aux gens comment c'est mauvais, corrompu le système financier actuel qui est la cause des guerres, de la pauvreté, de la famine dans le monde. Et qui est en arrière du communisme, de toutes ces choses mauvaises? C'est le système financier qui est la cause de tout cela. C'est l'éducation du peuple qui peut mettre un frein à cette fraude du système bancaire.

Il y a quelques mois, j'étais en Colombie canadienne, je suis allé visiter une famille protestante pour renouveler son abonnement au journal anglais «Michael». On a refusé de renouveler l'abonnement. Pourquoi? leur ai-je dit. «Vous faites du beau travail, ont-ils dit, mais vous n'arrivez à rien, les financiers sont tellement puissants. Ils contrôlent tous les gouvernements. Qu'est-ce qu'on peut faire devant tout cela?» Je leur ai répondu: «Moi en tant que catholique je sais que nous sommes simplement des instruments, c'est le bon Dieu qui donne la victoire, c'est le Ciel. Et nous, nous sommes des instruments au service du bon Dieu.»

Je me souviens du dernier discours de Mme Gilberte Côté-Mercier qui est décédée en juin 2002. Dans son dernier discours, elle nous parlait du besoin des apôtres, de nouveaux apôtres. Nous savons que le Ciel va donner la victoire. Mais Jésus et Marie ont besoin de notre collaboration. Nous allons obtenir la victoire, mais pour vaincre, il faut combattre. Il faut que nous fassions le combat. Ça prend des soldats, des apôtres pour faire le combat. Et Dieu va donner la victoire.

Dans le mouvement Vers Demain, j'ai appris comment être un véritable apôtre, comment mettre en pratique l'amour du prochain, comment mettre notre foi en application d'une façon concrète. Nos tournées ne sont pas des tournées de tourisme, quand nous allons par exemple en Californie. Quand nous visitons les familles, nous distribuons des circulaires, nous abonnons au journal «Michael». Nous contactons nos abonnés par téléphone avant d'aller les voir, pour nous assurer qu'ils sont chez-eux. Nous faisons des journées très longues. J'ai dit à mon compagnon, Patrick Tétrault: Profitons de cette tournée. Nous ne savons pas ce qui peut arriver dans l'avenir. Peut-être que c'est la dernière fois que nous avons l'occasion de faire une tournée. Profitons de chaque minute, de chaque heure qui nous est donnée par le bon Dieu pour en faire un bon usage.

Bien sûr, nous avons des obstacles. Ça ne fait pas plaisir à Satan ce que nous faisons. Et puis dans notre apostolat, nous pouvons avoir des embûches; mais nous demandons la protection du Ciel, surtout de saint Michel qui est notre Patron. Tous les jours, nous récitons le chapelet des neuf chœurs des anges afin d'obtenir la protection de saint Michel et de tous les anges.

Une personne m'a demandé: «Qu'est-ce qui vous fait continuer comme ça, M. Sickler? Pourquoi ne vous découragez-vous jamais?» Je lui ai répondu: «C'est la joie de savoir que nous travaillons pour le salut des âmes.» Si nous avons eu une mission spéciale qui nous a été confiée par Dieu, il n'est pas question d'abandonner notre mission en plein milieu, nous allons nous donner jusqu'au bout.»

Melvin Sickler



**Christian Burgaud, de France
20 ans de vie de Plein-temps,
1401 abonnements dans l'année**

Voici une partie de son discours au congrès:

Notre mission d'une importance capitale, infiniment grande, c'est de propager, de faire connaître à toutes les familles du monde entier cette belle solution du Crédit Social pour venir au secours des pauvres et de tous les pauvres du monde entier.

Et suivons avec courage, conviction et détermination notre bon Pape Benoît XVI qui désire que le pain quotidien soit distribué à tous... L'humilité est la base de notre apostolat.

Le Crédit Social nous obtiendrait une comptabilité dans le vrai sens du réel. Nous vivons ensemble en communauté, en famille, nous devons avoir cette communion de prière qui nous obtiendra un apostolat fructueux et qui portera ses fruits pour le présent et l'éternité. Et nous, qui avons un raisonnement juste, il faut tout faire pour acquérir des biens impérissables.

Le plus grand don est le don de soi. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne des missionnaires, disait: «Aimer, c'est se donner et se donner soi-même». Et si vraiment vous voulez vous donner, faites de l'apostolat en prenant de l'abonnement au journal Vers Demain et en distribuant des circulaires.

Monseigneur Langlois avait dit à M. Louis Even, notre directeur-fondateur: «Priez l'ange du Crédit Social». Il faut supplier l'Ange du Crédit Social. Il faut prier l'Ange du Crédit Social pour que le Crédit Social puisse être mis en application dans le monde entier. Et le Crédit Social, c'est l'Amour de Dieu sur le temporel... Nous avons un devoir de conscience de faire connaître cette belle Oeuvre à tous.

La justice ne peut pas vivre sans la charité. Et je répondrai: la charité ne peut pas vivre sans la justice. Cette justice que nous connaissons, c'est la belle lumière du Crédit Social. M. Léopold Soucy avait dit le Crédit Social est une vérité incontestable.

La force de l'Institut Louis Even, c'est la liberté d'expression et l'éducation des familles par la Croisade du Rosaire. Le Major Douglas avait dit: Le Crédit Social sera mis en application lorsque la masse du peuple sera suffisamment renseignée et éclairée. Notre mission, c'est l'éducation du peuple, par le journal Vers Demain, par nos circulaires, par des assemblées. c'est très important.

Christian Burgaud



**Marcel Lefebvre,
45 années de don total
Toujours au combat,
jamais de vacances**

Nous fêtons, au congrès, les 45 années de vie de Pèlerin de saint Michel à plein temps de M. Marcel Lefebvre, et les 20 ans de M. Christian Burgaud. Ces deux Plein-Temps sont des modèles de ténacité et des boureaux de travail. Ils n'ont jamais pris de vacance depuis leur entrée dans l'oeuvre.

M. Lefebvre est l'un des sept directeurs de l'oeuvre. Il est aussi le directeur de l'imprimerie. Et le travail se fait rapidement. Grâce à lui et à sa presse, nous pouvons diffuser en grandes quantités des circulaires dans le monde entier.

Il a été un champion de l'apostolat dans sa jeunesse, il a parcouru le Canada et il a fait au moins 15 voyages en France pour propager Vers Demain. Il s'est même rendu au Madagascar.

En plus de tout cela, il est l'homme à tout faire, s'il y a un problème à quelque part, il est disponible 24 heures par jour pour venir le solutionner. «2 heures de la nuit, la fournaise ne fonctionne pas, sur un seul appel, il est sur les lieux pour la réparer, et malgré les heures de sommeil réduites, il est à la messe le matin. Il en est ainsi pour tous les autres problèmes des maisons.

Nous rendons un hommage bien mérité à M. Lefebvre et à M. Burgaud. Que Dieu les bénisse et les conserve en santé pour qu'ils continuent leur bel apostolat, si urgent et si important.

**La Pologne condamnée pour
avoir donné le droit de vivre à un enfant
Par l'Union Européenne
les pays ont perdu leur souveraineté
Par l'Union Nord-Américaine
les pays de l'Amérique
perdront leur souveraineté**

On nous prêche actuellement l'Union de l'Amérique du Nord avec une seule monnaie, l'Amero, nous donnant l'exemple de l'Union Européenne. Cela nous conduit à la dictature mondiale. Voyez ce qui s'est passé en Pologne:

En mars dernier, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) avait rendu un arrêt condamnant la Pologne pour ne pas avoir accédé à la demande d'avortement formulée par une femme qui considérait que sa grossesse représentait un danger pour sa santé (cf Synthèse de presse du 31/03/07). La Pologne avait fait appel de cette décision mais l'appel vient d'être rejeté. Les motivations de la décision ne sont pas rendues publiques. Les juges peuvent

**La sanctification du dimanche
L'importance de la messe dominicale**

Paroles de Benoît XVI

Benoît XVI a adressé un message, en date du 27 novembre, au cardinal Francis Arinze, préfet de la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, à l'occasion de la journée d'études sur le thème: «La messe dominicale pour la sanctification du peuple chrétien».

Cette journée marquait l'anniversaire de la promulgation de la constitution conciliaire sur la liturgie, Sacrosanctum Concilium. Deux journées avaient précédemment été consacrées au martyrologe romain et à la musique liturgique.

«Le dimanche n'est pas un choix de la communauté chrétienne, rappelle le pape, mais celui des Apôtres et du Christ même, qui est ressuscité et est apparu aux disciples en ce premier jour de la semaine».

«Chaque dimanche, à la messe, les chrétiens sont sanctifiés dans l'attente du dimanche sans fin de la rencontre définitive des créatures avec Dieu», ajoute le pape.

Par ailleurs, le pape rappelle la dimension eschatologique du dimanche: le dimanche «demeure le fondement et le noyau de l'année liturgique», et il est «marqué par l'éternité» du fait que «son aube a vu le Crucifié ressuscité entrer victorieux dans la vie éternelle».

Soulignant le rôle du dimanche dans la vie des premières communautés chrétiennes, le pape a écrit encore: «Pour les premiers chrétiens, la participation aux rites dominicaux était l'expression naturelle de leur appartenance au Christ, de leur communion à son Corps mystique, dans l'attente de son retour glorieux».

C'est pourquoi le pape invite les fidèles à «réaffirmer le caractère sacré du Jour du Seigneur et l'importance de prendre part à la messe dominicale», spécialement dans un contexte d'«indifférence religieuse» et de «sécularisation», qui «brouillent ce qui est transcendant».

ATTENTION

L'assemblée de décembre sera le 30

5e dimanche du mois, le 30 décembre. Les jeunes de la Maison Saint-Michel nous préparent une séance spéciale sur la Naissance de Notre-Seigneur. Il faut venir passer une belle journée dans l'esprit de Noël avec nous en même temps que de prendre de bonnes résolutions.

rejeter une demande d'appel devant la grande chambre de la Cour dès lors que les violations des droits de l'homme semblent établies et la jurisprudence de la Cour suffisamment claire en la matière.

En 2000, Alicia Tysiac, mère de 2 enfants, n'avait pas été autorisée à avorter pour raison de santé après que trois ophtalmologues aient jugé que sa nouvelle grossesse présentait des risques pour sa vision. Aujourd'hui, elle ne peut voir au delà de 1m50. Elle sera donc indemnisée de 25 000 euros au titre du dommage moral et de 14 000 euros pour les frais et dépens au motif de "violation du droit au respect de la vie privée et familiale".

NDLR: Cette décision pose la question de l'indépendance des Etats européens en matière de législation dans les domaines où ils sont reconnus souverains et nous renvoie à nos responsabilités: jusqu'où peut-on aller pour préserver sa propre santé, jusqu'à supprimer une vie humaine? Et qu'en est-il du droit de l'enfant qui se fait tuer? Et où est la souveraineté de la Pologne qui a voulu protéger la vie d'un enfant? C'est visible qu'on veut en arriver à un gouvernement mondial sans Dieu, à qui tous les Etats et les individus devront obéir avec l'obligation d'apostasier.

Chili: Protestation pour l'objection de conscience des pharmaciens Amendes ordonnées par le ministre de la santé

Des pays en sont rendus à cette terrible dictature: Vente obligatoire de la pilule qui tue. Lisez ce qui suit:

ROME, Lundi 29 octobre 2007 (ZENIT.org) – L'Eglise et les groupes pro-vie se mobilisent contre les sanctions du gouvernement contre les pharmacies qui ne vendent pas la pilule abortive non seulement contre la vie mais également contre la liberté, rapporte l'agence vaticane Fides.

Le ministre de la santé du Chili a imposé une amende de 33 millions de pesos à trois chaînes de pharmacies qui n'ont pas la pilule abortive parmi leurs produits.

Jusqu'à présent, les principaux laboratoires chiliens s'étaient refusé de produire la pilule et c'est pourquoi elle devait être importée de l'étranger, mais depuis cinq mois le produit est désormais disponible dans le pays. Le ministre a souligné que les pharmacies doivent les acheter. Dans le cas contraire, elles risquent une nouvelle amende deux fois supérieure et la fermeture des locaux des trois chaînes.

Mgr Fernando Chomali, évêque auxiliaire de Santiago et membre de l'Académie pontificale pour la Vie, a affirmé dans un article intitulé «l'intolérance des tolérants» que «le gouvernement pénalise ces pharmacies qui ne vendent pas le produit parce que, selon lui, elles violent le droit des personnes d'accéder au produit».

«Toutefois, disait-il, en utilisant cette pilule, d'autres droits encore plus fondamentaux sont violés, comme le droit à la vie du nouveau-né, protégé par la Constitution; le droit des pharmacies, en vertu du principe d'autonomie, à ne pas vendre un produit pour ses caractéristiques clairement nuisibles. Et finalement le droit à être bien informés de l'effet réel de la pilule».

En outre, selon Mgr Chomali, «obliger à une collaboration matérielle et formelle pour la vente d'un produit qui endommage la santé est clairement un acte contraire à la raison et au droit», donc «il constitue non seulement un abus de pouvoir, produit d'un concept erroné de démocratie, mais également un acte d'intolérance au nom de la tolérance».

Face à cette situation, de nombreux groupes pro-vie se sont mobilisés en affirmant qu'on ne peut admettre que l'on s'engage à vendre un produit abortif.

L'organisation «Muévete Chile» («Chili, réagit») a lancé une campagne pour soutenir les pharmacies qui ont refusé de vendre la pilule et ont convoqué les Chiliens à manifester leur soutien à ces chaînes, en rappelant qu'avec cette sanction non seulement on porte atteinte à la vie mais aussi à la liberté.

Le réseau des institutions pour la vie et la famille a également émis un communiqué en soutenant ces pharmacies, en affirmant qu'«avec cette persécution et sanction des pharmacies on porte atteinte directement à l'objection de conscience des professionnels».

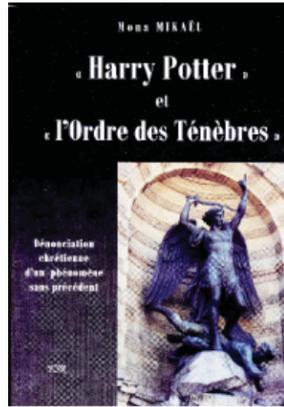
«De plus, on porte atteinte à la liberté de commerce, parce qu'on impose un produit qui n'est pas nécessaire, ni urgent ni thérapeutique», disent-ils.

Changement d'adresse

Veuillez nous envoyer votre changement d'adresse aussitôt que vous déménagez, car bien souvent le Bureau de Poste ne nous l'envoie pas. Et vous risquez de ne pas recevoir votre journal. Envoyez donc votre nouvelle adresse à:

Journal Vers Demain
1101 rue Principale, Rougemont, P.Q.
Canada J0L 1M0 - Tél. 1 450 469 2209
Fax: 1 450 469 2601 - WWW.versdemain.org
Courriel info@versdemain.org

Harry Potter est le cheval de Troie de la franc-maçonnerie



C'est clairement démontré dans une analyse forte récemment publiée aux éditions Saint-Rémi: Harry Potter et l'Ordre des Ténébres – Dénonciation chrétienne d'un phénomène sans précédent. Sur plus de 400 pages, fruits de quatre ans de labeur, Mona Mikaël dévoile tout une trame parallèle, invisible au lecteur, courant sur les sept livres de J.K. Rowling. Cette trame subliminale se prête à deux lectures illustrant la devise révolutionnaire Solve et coagula (détruire pour rebâtir): 1) lecture parodique injuriant surnoisamment le Christ et Sa Doctrine (Solve), et 2) lecture ésotérique enseignant l'occultisme à un niveau profond (Coagula).

Peut-on mieux blasphémer qu'en montrant un sorcier dans le rôle du Sauveur? De la «nativité» tordue présentée au Tome I au Sacrifice ultime à la fin du Tome 7, l'abject parallèle Harry-Jésus insulte exactement tous les mystères chrétiens. Mais ce grand bal masqué a bien d'autres aspects: une vision du monde résolument gnostique où le bien et le mal ne sont pas des ennemis; de la vraie magie noire légèrement maquillée, avec rituels de sang, possessions diaboliques, envoûtements, spiritisme, tarots, géomancie; l'initiation sexuelle habilement suggérée par des symboles phalliques, le Chiffre de la Bête répété plus de 5 fois sous divers maquillages et l'ombre de celui que ce chiffre désigne: l'Antéchrist.

Nombreux et précis, les signes distinctifs de la franc-maçonnerie se cachent dans les symboles, l'architecture de l'école, les gestes et les rituels, les «purifications» de l'Apprenti maçon, les «voyages» du Compagnon et les mystères de mort que l'on enseigne au Maître. Il y a aussi l'Égypte et ses symboles anciens, l'alchimie, les métaux, et puis l'astrologie... Voici enfin, pour qui aurait encore des doutes sur la question, un grand symbole connu qui domine le Tome 7: un «œil triangulaire» rappelant diablement celui qui brille en haut d'une pyramide tronquée...

La série est finie, mais non pas ses dégâts! Ce grand cheval de Troie poursuit sa course folle. Si nous ne l'arrêtons pas, il portera nos enfants au galop vers l'enfer. Parents et grands-parents, adultes convaincus, on vous craint beaucoup plus qu'on ne veut le montrer; c'est pourquoi on évite si fort de vous déplaire quand il est impossible de vous contourner... Pour les ouvriers de la Nouvelle Pensée, qui misent gros sur l'avenir et donc sur vos enfants, les pertes ne se chiffrent pas en dollars, mais en lecteurs soustraits à l'emprise du sorcier. Protégeons donc les âmes que Dieu nous a confiées de peur que la meule du Christ ne nous entraîne un jour au fond de quelque gouffre, faute d'avoir fait à temps notre devoir d'adultes.

Editions St-Rémi -
www.amazon.fr

Enlevez des mains de vos enfants les livres d'Harry Potter, si vous ne voulez pas qu'ils deviennent des sorciers pratiquant la magie noire sous l'emprise du démon. Les livres d'Harry Potter enseignent la sorcellerie. Les enfants apprennent ce qu'on leur enseigne.

Enseignez plutôt à vos enfants le «Catéchisme de l'Eglise catholique. Vous verrez une attitude toute différente dans le comportement de vos enfants. Vous pouvez vous procurer des catéchismes au bureau du Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC. J0L 1M0

info@versdemain.org

Les sociétés fortes se fondent sur des familles fortes

CITE DU VATICAN, 13 SEP 2007 (VIS).

Ce matin à Castelgandolfo, Benoît XVI a reçu les lettres de créances de M. Jozef Dravecky, le nouvel Ambassadeur de Slovaquie,

Extraits

A propos d'éducation, le Saint-Père a rappelé combien il est important que **“l'Etat garantisse à l'Eglise la liberté d'enseigner et de gérer ses écoles, et aux parents le droit de choisir des établissements assurant la formation chrétienne de leurs enfants... Une solide éducation englobant toutes les dimensions de la personne, notamment religieuse et spirituelle, est de l'intérêt tant de l'Etat que de l'Eglise. Les jeunes peuvent ainsi se préparer à leurs devoirs civiques”**.

“La famille, a ajouté le Pape, est le premier lieu où l'on apprend l'amour et où l'on cultive la responsabilité, la générosité et la fraternité. Les familles fortes se fondent sur des mariages forts, les sociétés fortes sur des familles fortes. Toute communauté sociale doit être en mesure de développer des politiques socio-économiques capables d'aider les jeunes mariés et de faciliter la formation de familles”.

Puis le Saint-Père a rappelé que l'Etat **“ne peut rester indifférent au mariage, institution qu'il a le devoir de reconnaître, respecter et aider en tant qu'union stable entre un homme et une femme désireux de choisir l'amour et la fidélité pour la vie”**. **“Le riche héritage culturel et spirituel de la Slovaquie constitue un avantage pour revitaliser l'âme de l'Europe”, a ajouté Benoît XVI, qui a dit aussi que le droit à la vie, la liberté religieuse et le choix caritatif sont “des valeurs essentielles indispensables pour bâtir une Union Européenne pacifique et juste”**.

Le Pape a conclu en espérant que le 1150e anniversaire des saints Cyrille et Méthode renforce la volonté de **“la Slovaquie de témoigner de ces valeurs spirituelles, de manière à inspirer les autres pays de l'Union dans le renforcement de l'intégration européenne dans la diversité, le respect de la souveraineté nationale et une coopération promotrice de progrès économique et de justice sociale”**.

Jeanne Renaud, de France, décédée

La grande amie de Vers Demain de Nancy, France, Jeanne Renaud est décédée dernièrement à l'âge de 97 ans. Elle mérite bien que nous priions pour elle. Elle aimait beaucoup l'oeuvre des Pèlerins de saint Michel. Elle nous aidait de toutes les manières. Elle accompagnait les Pèlerins à plein temps au porte en porte. Elle nous hébergeait et nous recevait à sa table, autant de jours que nous étions dans sa région. Elle n'aurait pas voulu que nous logions ailleurs. Elle distribuait les circulaires de Vers Demain de porte en porte. Elle nous organisait aussi des assemblées. Elle aidait aussi financièrement. Elle est venue nous visiter deux fois au Canada, en 1977 et en 1985. Elle était infirmière, une demoiselle distinguée, humble et charitable. Nous l'aimions. Elle était patriote, elle s'inquiétait beaucoup du sort de la France, jadis si catholique, saccagée par les laïcistes. Son apostolat et ses souffrances lui valent sans doute beaucoup de gloire maintenant au Ciel. C'est notre grande espérance! Nous la priions de susciter parmi les Français une armée de patriotes comme elle.

Thérèse Tardif

«Aujourd’hui vous est né un Sauveur dans la ville de David. Il est le Messie, le Seigneur. Et voilà le signe qui vous est donné: vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire» (Lc 2, 11 ss).

la Parole éternelle s’est faite petite – si petite qu’elle peut entrer dans une mangeoire. Elle s’est faite enfant, afin que la Parole devienne pour nous saisissable.

En cette nuit, prions pour que l’éclat de l’amour de Dieu caresse tous les enfants, et demandons à Dieu de nous aider à faire ce qui est en notre pouvoir pour que soit respectée la dignité des enfants; que pour tous jaillisse la lumière de l’amour.

La mangeoire des animaux est devenue le symbole de l’autel, sur lequel est déposé le Pain, qui est le Christ lui-même: la vraie nourriture pour nos cœurs. Et nous voyons encore une fois qu’il s’est fait petit: sous l’humble apparence de l’hostie.

Benoît XVI, Noël 2006

Enfant-Jésus de la crèche de Noël de la famille Léonard Murphy, de Ville Saguenay



Joyeux Noël à tous nos chers lecteurs de Vers Demain!

Que l’Enfant-Dieu bénisse vos familles et votre pays!

Paix aux hommes de bonne Volonté!

L'Église et l'État ne sont-ils pas de Dieu et pour Dieu ?

La liberté de religion est accordée seulement à ceux qui n'en n'ont pas

La présentation du mémoire de Jean Tremblay, maire du Saguenay, devant la Commission Bouchard-Taylor a réjoui les Canadiens français catholiques, de toute la province de Québec. Défendre notre religion, c'est défendre la civilisation. Il est temps de se lever. Merci, monsieur le Maire, Jean Tremblay. Que Dieu vous bénisse et vous donne force et courage pour continuer le bon combat. Le peuple canadien-français catholique vous appuie

Lors de sa présentation de son mémoire devant la Commission Bouchard-Taylor, M. le maire Jean Tremblay s'exprimait ainsi devant les présidents de la commission:

Paroles de Jean Tremblay, maire

«A l'école, je ne vois pas que ce soit nos politiciens qui décident quelle sorte de morale on va enseigner, et à quelle heure on devrait l'enseigner. On devrait confier des espaces, et demander à nos églises de bien vouloir nous accompagner dans l'enseignement qu'ils vont faire... On sait qu'au Québec ce sont principalement des catholiques... Sans jamais forcer: Vous ne voulez pas venir? Il y a des arts plastiques à côté. Mais si ça vous intéresse, la religion catholique, l'Église catholique pourrait nous accompagner pendant un certain espace de temps pour enseigner à nos jeunes les principes de la religion catholique qui, dans mon esprit, est la grande richesse du Québec avec la langue française.

Je pense qu'il faut s'adapter, et non pas rejeter. Là on rejette tout ce qui est religieux... J'ai l'impression, M. le président, qu'on en est rendu à dire que la liberté de religion, c'est un privilège qui est accordé seulement à ceux qui n'en ont pas (de religion); ceux qui font leur religion, ils ne l'ont pas ce privilège-là. Si l'État passe en faveur de ceux qui sont athés, l'État n'est pas neutre.

Extraits du mémoire de M. Jean Tremblay Maire de Ville Saguenay

Mémoire sur les accommodements raisonnables du Maire Jean Tremblay de Ville Saguenay, jeudi le 20 septembre 2007:

L'influence de l'Église catholique a été déterminante dans le fait que les 3 000 francophones vivant en Amérique au moment de la conquête ont pu résister à l'assimilation des 80 000 anglophones qui les entouraient.

la Révolution tranquille

Pour plusieurs, ce fut le point de départ de tout ce qui se fait de bien chez nous. On a connu certaines formes de libération, d'ouverture et une évolution certaine, mais en même temps on a largué plusieurs valeurs religieuses et familiales, dénaturant la notion de mariage, détournant la morale sexuelle de son sens. La révolution tranquille a amorcé en même temps une dérive morale. Comme un balancier qui ne sait plus s'arrêter, il faudra un jour revenir à l'équilibre.

Le mouvement laïque de langue française se fit l'agressif représentant de la tendance voulant proposer les bases d'une nouvelle identité québécoise ne la définissant que par la langue et la culture, agissant comme si notre religion était un handicap à notre développement.

... L'État a-t-il eu à se plaindre du rôle que l'Église a longtemps assumé en matière de san-

té et d'éducation dans un passé pas si lointain? Pourquoi l'État a-t-il éjecté l'Église de ces domaines plutôt que de l'y accompagner et de la soutenir? N'y avait-il pas là un excellent terrain d'accommodement raisonnable et bénéfique?

Aussi dans le domaine des relations entre l'Église et l'État favorisons-nous le concept d'harmonisation plutôt que de séparation. Nous proposons un partenariat. L'État a le devoir de légiférer sur les questions qui touchent la morale et la religion, mais il n'a pas la compétence pour le faire.



C'est sans doute dans cette optique que le cardinal Ouellet niait récemment la compétence de l'État de décider ce qui devrait être enseigné dans les écoles sur la religion. Il le faisait dans le contexte de la loi 95. Fort de la réalité des 80% de Québécois qui se déclarent catholiques, par fidélité à notre héritage culturel, voulant également préserver le tissu chrétien de l'école, il anticipait ce qui allait arriver dans le système scolaire en particulier. La laïcisation des structures a été confirmée depuis quelque temps, mais les clauses dérogatoires qui protègent les catholiques et les protestants seront reconduites encore pour une période de 2 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2008, le temps de mettre en place et de développer des programmes d'éthique et de culture religieuse.

Les opposants à l'attitude du cardinal allèguent que le futur programme d'éthique et de culture religieuse ne vise pas à former des croyants, mais plutôt des citoyens. Cependant, l'Assemblée des évêques du Québec s'est prononcée, à l'occasion du projet de loi n° 118 qui entraînait la disparition presque complète des éléments confessionnels qui avaient marqué le système scolaire du Québec depuis près de 150 ans. Ils ont pris position en faveur d'un enseignement moral et religieux catholique:

«Dès le point de départ, nous voudrions redire notre conviction profonde: un enseignement religieux catholique fidèle à ses racines et bien inculturé dans une société pluraliste est une richesse dont ne doivent pas se priver l'école et la société québécoise. Dans les premières années de scolarisation surtout, il permet de proposer une vision des choses souhaitée par une très grande majorité de parents: l'éducation consiste à aider le jeune à trouver son identité propre dans une certaine continuité avec le patrimoine de sa famille, tout en l'ouvrant progressivement à une vision plus large» Cf. «Position de l'Assemblée des évêques du Québec sur l'enseignement religieux confessionnel dans les écoles publiques», par Raymond Saint-Gelais, président de l'Assemblée des évêques du Québec, le 26 octobre 2004.

Le cardinal Ouellet dit comprendre d'autant moins la laïcisation prônée par l'État qu'elle n'est aucunement souhaitée par les groupes religieux autres que catholiques. Ni les musulmans, ni les juifs, ni personne d'autre, plaide-t-il, ne demande de faire disparaître des lieux publics le crucifix et les autres symboles de la culture catholique (Le Soleil, vendredi 16 février 2007, Actualités 5).

Le cardinal n'accepte pas que, malgré le fait que 80 % de la population québécoise soit catholique, le Gouvernement persiste à vouloir retirer les cours d'enseignement religieux. Le christianisme au Québec, plaide-t-il, est beaucoup plus qu'une religion, c'est notre patrimoine 43. (43 Ibid., dimanche, 4 mars 2007, Opinions 25.) Aussi apparaît-il pertinent d'aménager des plages horaires réservées aux Églises qui auraient la responsabilité du contenu des programmes et le choix de ceux qui y enseigneraient?

... La laïcité bien comprise n'est donc nullement la non-dépendance à Dieu. La laïcité bien comprise n'est pas la négation des valeurs morales et religieuses. La laïcité bien comprise est tout simplement, et très rigoureusement, la non-ingérence du pouvoir religieux dans le domaine des compétences de l'État, ainsi que la non-ingérence de l'État dans le domaine propre de l'Église.

Prétendre que la religion n'a rien à voir dans un milieu laïque démontre que l'on ignore la nature de la religion comme celle de la laïcité. L'État qui entérinerait une telle décision ne se conduirait pas en état laïque, mais en état anti-religieux. ...

À l'origine de ce problème, il y a, comme on le voit, une secrète idéologie. On parle d'état laïque et on pense à un état sans religion. On dit état laïque et on pense séparation de l'Église et de l'État.

Or, la séparation de l'Église et de l'État crée nécessairement une situation de conflits inévitable un jour ou l'autre, car les deux pouvoirs se rencontrent nécessairement sur le terrain commun de l'éthique profane et de la morale religieuse, qui couvrent un large terrain commun. Dans bien des domaines, lorsque l'État prend des décisions sans consultation avec l'Église, il risque fort de se trouver en situation «ultra vires», c'est-à-dire hors de son champ de compétence.

Cela s'est produit quand on a légalisé l'avortement. L'État n'a pas compétence sur la nature humaine ou sur le droit de décider de la vie du fœtus. Si l'on se souvient bien, l'auteur de la loi (Pierre Elliott Trudeau) a précisé qu'il reconnaissait le caractère criminel de l'acte d'avortement, mais que l'État ne punirait plus ce crime. Or, aujourd'hui, non seulement il ne le punit pas, mais il en assume tous les frais au point où l'avortement est devenu un banal moyen de contraception. Et certains le considèrent comme un progrès de civilisation, une conquête définitivement acquise en faveur des droits de la femme.

L'État s'est encore rendu coupable d'empiéter en terrain religieux lorsqu'il modifia la définition du mariage, sous le prétexte que le mariage était «une institution civile», donc sous la dépendance de l'État. Or, posons-nous la question, quelle institution civile fut à l'origine du mariage, et à quand remonte, dans le temps, cette institution? L'histoire, car la Bible est aussi histoire, nous apprend que le mariage est un fait de création reposant sur la morale.

De leur nature, Église et État poursuivent le même but: le bien de leurs sujets. Pourquoi ne le feraient-ils pas en partenariat plutôt qu'en séparation? Église et État ne sont-ils pas de

(suite en page 19)

L'Église et l'État ne sont-ils pas de Dieu et pour Dieu?

(suite de la page 18)

Dieu et pour Dieu, dont le premier commandement est de s'aimer les uns les autres?

En ce qui concerne les cas de législation touchant la morale, l'Église qui en est la gardienne, ne peut évidemment rester indifférente. Relevons-en trois cas qui appartiennent à l'histoire récente. L'État s'est prononcé seul sur le droit à l'avortement, sur une nouvelle définition du mariage, sur la légalité des clubs échangistes. Trois décisions qui touchent à l'arbre de la science du bien et du mal de la Genèse. Il est évident que de telles décisions ne sont pas d'ordre purement civil; elles sont davantage du domaine de la morale religieuse. Une discussion franche entre les deux pouvoirs aurait pu prévenir des décisions qui lancent notre civilisation sur une orientation dont le pouvoir civil est incapable de mesurer les conséquences.

L'État ne peut se laver les mains comme Pilate en se retranchant derrière la laïcité, au nom du principe de la neutralité. La laïcité est désormais au cœur de l'actualité et nous interpelle fortement. La laïcité ne dispense pas l'État de l'obligation de trouver des accommodements raisonnables avec la liberté de religion, pas plus qu'elle ne le dispense d'imposer l'absence de religion. La Cour suprême du Canada, dès 1985, a défini la liberté de religion comme «le droit de professer ouvertement des croyances religieuses sans crainte, empêchements ou représailles et le droit de manifester ses croyances religieuses par leur mise en pratique et par le culte ou par leur enseignement ou leur propagation.» Le droit de pratiquer une religion est donc un droit public. Ce droit est incarné dans nos chartes et sert à baliser les relations entre citoyens.

Monsieur John White, dans le journal «Le Soleil» (dimanche 28 janvier 2007, Opinions 26.), pose quelques questions importantes dans le débat sur la laïcité, auxquelles il apporte des réponses fort intéressantes.

L'affirmation de la non-existence de Dieu est une croyance, tout comme l'idée suivant laquelle on ne peut savoir si Dieu existe est une croyance. Il y a donc une croyance à l'origine de la pensée laïque. Les athées et les agnostiques sont en minorité dans notre société. Une minorité qui ne peut admettre la croyance de la majorité demande à cette majorité d'admettre sa propre croyance.

Toujours, selon Monsieur White, un État laïque composé majoritairement de citoyens qui croient en un Dieu accepte de ne pas représenter la majorité sur le plan de la croyance pour ne pas heurter sa minorité qui, elle, ne se gêne pas pour heurter cette majorité en lui demandant de mettre de côté, rien de moins, que sa croyance principale. Comment ne pas voir l'injustice?

Les croyances religieuses couvrent tous les aspects de la vie, concernent les vérités les plus fondamentales (celles de l'origine, du but et du comment de la vie humaine).

Comment un croyant pourrait mettre de côté les principes fondamentaux enseignés par sa croyance lorsque vient le temps de décider des questions importantes qui sont du ressort de la vie publique? Cette demande sous-tend que dans les questions importantes qui concernent le bien commun, il vaut mieux éviter de faire intervenir les valeurs fondamentales que véhicule la religion. Encore une croyance du laïcisme qui est loin d'être démontrée!

La prière au conseil municipal

Comment envisager dans cette optique le problème de la prière dans un conseil de ville? Posons d'abord comme constat qu'on ne la ferait pas si le conseil de ville s'y opposait. On ne la ferait pas si on prévoyait que l'assistance allait huer le geste.

Aucune raison valable n'empêche, lorsque des conditions favorables s'y prêtent, de prier dans un conseil de ville, pour solliciter de Dieu son aide pour la prise des décisions les plus éclairées. Cela n'est pas une intrusion de l'Église, mais l'affirmation toute simple d'une foi commune en un Dieu secourable, la prière restant un geste religieux commun à toutes les religions. Interdire un tel geste après protestation d'une seule opposante, comme ce fut le cas à Laval, est une insulte à la plus élémentaire démocratie et un viol du bon sens. C'est faire la démonstration que la liberté de religion est réservée à ceux qui n'en ont pas.

En somme, nous nous retrouvons dans un milieu séculier, conscient de son rôle, mais nullement antireligieux. Le maire et ses conseillers désirent implorer Dieu sur la bonne marche de leur assemblée. On peut présumer que l'assistance réagira majoritairement d'une façon bienveillante. Il s'agit d'un geste de piété, qui n'est nullement ingérence de l'Église, mais fruit de la foi de l'assemblée. Or la foi d'un chrétien, d'un hindou, d'un protestant ou d'un musulman l'accompagne vingt-quatre heures par jour. La prière leur est un terrain commun.

Il ne faut cependant pas confondre foi et acte de culte. Dans ce dernier cas, l'Église intervient, mais elle laisse à ses fidèles toute liberté dans leurs gestes religieux personnels. Comment alors justifier qu'un tribunal, sous la plainte d'une seule personne, puisse interdire la prière dans un conseil de ville? Est-ce au nom de la laïcité? Au nom de la démocratie? Au nom de la liberté de religion? On ferait alors la preuve que ne jouiraient de la liberté de religion que ceux qui n'en ont pas, puisque la volonté de la seule personne qui proteste impose son jugement à toute une population.

Le symbole du crucifix

Que penser encore de la décision de bannir le crucifix de l'Assemblée nationale? C'est tout simplement ignorer l'histoire et la laïcité. C'est le gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis qui a décidé d'apposer le crucifix au-dessus du trône du président de la Chambre, en octobre 1936. Cette décision n'était pas une pure formalité. Elle correspondait au désir du gouvernement nouvellement élu d'effectuer un virage dans ses relations entre l'Église et l'État québécois. Mais il y a plus.

La nation québécoise a grandi toute pétrie de valeurs chrétiennes et il est fort douteux qu'elle ne soit jamais devenue une nation si l'Église catholique n'avait veillé sur ses langes. Que des emblèmes religieux aient marqué la famille, le social et le politique de cette réalité n'a rien d'étonnant. Le contraire le serait. Décider de bannir ces signes serait un viol d'identité. Les liens historiques et géographiques étroits avec l'Église font de ces signes et des symboles fondateurs de notre société.

Nous pourrions facilement prendre l'exemple de l'Italie. En Italie, malgré les liens historiques et géographiques étroits avec l'Église catholique, la séparation officielle de l'Église et de l'État existe et une Constitution garantit la liberté de religion. Cependant, en février 2006, la plus haute cour du pays a maintenu la présence des crucifix dans les écoles publiques pour le motif qu'il s'agit d'un symbole fondateur des valeurs de la société italienne. En général, les liens étroits de l'Italie avec l'Église catholique illustrent une approche culturelle et juridique des valeurs religieuses traditionnelles de sa société, même si elle laisse de la place à de nouveaux symboles. Cette formule semble avoir plus de succès que celle de la France qui, à notre avis, n'apporte pas assez de nuance au principe de la séparation de l'Église et de l'État.

Nous sommes conscients de l'importance des valeurs fondamentales qu'aura à considérer la Commission dans son rapport. Et parmi

ces valeurs, nous retrouvons celles de notre histoire, intimement liée à l'expression de la foi chrétienne; nous retrouvons celles de notre culture qui sont à la fois profanes et religieuses; nous retrouvons celles de nos institutions qui ne sont pas uniquement d'ordre social, politique et juridique, mais également ecclésial, c'est-à-dire incluant la participation de l'Église, laquelle a joué un rôle considérable dans l'évolution culturelle de notre peuple. ...

Nous voulons souligner également à la Commission l'importance de nos racines historiques et religieuses qui nous définissent comme peuple et comme citoyens. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, il existe ici une réalité démographique incontournable: selon le recensement de 2001, plus de 90% des Québécois se sont affirmés «chrétiens». Qu'on le veuille ou non, Dieu fait partie de notre culture.

Pendant que les Néo-Québécois affirment haut et fort leur culture religieuse, la défendent sur toutes les tribunes publiques, revendiquent leurs croyances dans tous les secteurs de l'activité humaine, les Québécois d'origine canadienne française doutent de leur culture, se révèlent timides dans l'affirmation de leurs origines religieuses catholiques et protestantes.

Si notre mémoire réussit à faire prendre conscience du lien historique existant au Québec entre foi et culture, nous aurions atteint notre but. Nous sommes fiers de témoigner de notre attachement à nos racines historiques et religieuses. Il ne faut pas y voir là un retour nostalgique vers le passé, mais un regard radicalement tourné vers l'avenir. C'est d'ailleurs le sens plénier que nous donnons au titre de notre mémoire «Je me souviens» ou la mémoire du passé.

Une belle profession de Foi

Pour terminer un interview à la radio avec son interlocutrice Christiane Charrette, le matin du 26 septembre, le maire Tremblay s'est exprimé ainsi:

«J'aimerais qu'on réfléchisse un peu sur ce qui nous a mis au monde? Ces femmes extraordinaires qui ont mis le Québec au monde et qu'on oublie: Marie de l'incarnation, Jeanne Mance, Marguerite d'Youville, Marguerite Bourgeoise, Catherine de Saint-Augustin, ce sont des femmes qui ont fondé le Québec avec des valeurs profondes, des valeurs qui aujourd'hui sont encore là et vont garantir notre avenir. Je trouve qu'on rejette cela trop facilement pour des valeurs des fois qui sont frivoles...»

Aussi à une assemblée du Conseil de Ville de Ville Saguenay, lundi le premier octobre. M. le Maire Tremblay a répondu à des journalistes qui lui reprochaient son mémoire:

«Quand même je serais le seul catholique en ville, j'aime trop le Christ pour reculer.» ...

«Jamais je ne renierai ma foi catholique pour ma carrière, dites-vous ça, jamais.»

Heure de grâce pour le monde entier

le 8 décembre de midi à 1 heure

Prier pour la conversion des gouvernements

Le 8 décembre 1947 la Sainte Vierge est apparue à Pierina Gilli, dans l'Église de Montichiari, en Italie et Elle lui a dit entre autre:

«Je souhaite que chaque année, le 8 décembre, à l'heure du midi, on célèbre 'l'heure de grâce pour le monde entier'. Par cet exercice, on obtiendra de nombreuses grâces spirituelles et corporelles. Notre-Seigneur, mon divin Fils, accordera sa miséricorde pour autant que les bons continueront à prier pour les pauvres pécheurs.»

«Oui» à l'alimentation et à l'hydratation des personnes dans le coma

Déclaration de la congrégation pour la Doctrine de la foi

Voici une information de Rome qui est très à point, car nous étions très inquiets sur la décision à prendre lorsque l'un des nôtres est à l'article de la mort. Le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi nous donne une réponse très claire.

ROME, Vendredi 14 septembre 2007

«Oui. L'administration de nourriture et d'eau (...) est en règle générale un moyen ordinaire et proportionné de maintien de la vie», déclare la congrégation pour la Doctrine de la foi.

Le préfet de la congrégation pour la Doctrine de la Foi, le cardinal William Levada, et Mgr Angelo Amato, S.D.B., secrétaire, signent cette réponse aux questions des évêques des Etats-Unis sur l'alimentation et l'hydratation artificielle, en date du 1er août.

Ces réponses ont été approuvées par le pape Benoît XVI: «Le Souverain Pontife Benoît XVI, au cours de l'audience accordée au cardinal préfet soussigné, a approuvé les présentes réponses, décidées par la session ordinaire de la Congrégation, et en a ordonné la publication».

Ces deux réponses sont accompagnées d'un commentaire argumenté (cf. article ci-dessous).

La première question est formulée ainsi: «L'administration de nourriture et d'eau (par des voies naturelles ou artificielles) au patient en "état végétatif", à moins que ces aliments ne puissent pas être assimilés par le corps du patient ou qu'ils ne puissent pas lui être administrés sans causer une privation grave sur le plan physique, est-elle moralement obligatoire?»

La congrégation romaine répond: «Oui. L'administration de nourriture et d'eau, même par des voies artificielles, est en règle générale un moyen ordinaire et proportionné de maintien de la vie. Elle est donc obligatoire dans la mesure et jusqu'au moment où elle montre qu'elle atteint sa fi-

nalité propre, qui consiste à hydrater et à nourrir le patient. On évite de la sorte les souffrances et la mort dues à l'inanition et à la déshydratation».

La seconde question porte sur l'interruption de cette alimentation ou cette hydratation. Elle est formulée ainsi: «Peut-on interrompre la nourriture et l'hydratation fournies par voies artificielles à un patient en "état végétatif permanent", lorsque des médecins compétents jugent avec la certitude morale que le patient ne reprendra jamais conscience?»

La réponse est très claire: «Non. Un patient en "état végétatif permanent" est une personne, avec sa dignité humaine fondamentale, à laquelle on doit donc procurer les soins ordinaires et proportionnés, qui comprennent, en règle générale, l'administration d'eau et de nourriture, même par voies artificielles».

© Innovative Media, Inc.

Lumineuses conférences Sur les problèmes du monde actuel Maison de l'Immaculée, Rougemont Chaque mois aux dates suivantes 25 novembre. 30 décembre Décembre 5e dimanche

Ouverture: 10 heures a.m. Chapelet.
Rapports des apôtres revenant de mission
Midi: dîner dans le réfectoire de la Maison de l'Immaculée, chacun apporte ses provisions.
1.30 à 4.30 heures p.m. Conférences
3.30 hres p.m. Confessions
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de la Maison de l'Immaculée.
6.15 hres p.m. souper avec ses provisions

Assemblées mensuelles

St-Georges de Beauce

Le 2e dimanche de chaque mois
11 novembre, 9 décembre, 13 janvier
Eglise Notre-Dame de l'Assomption
1.30 hre p.m.: heure d'adoration
2.30 hres: assemblée
Salle d'Accueil attenante à l'église
Tél.: 418 228-2867

Val d'Or

Le 2e dimanche de chaque mois
11 novembre, 9 décembre, 13 janvier
1.30 heure p.m., heure d'adoration
et assemblée chez Gérard Fugère
1059 5e Avenue. Tél.: 819 824-4870

New Liskeard, Ontario

Le 2e lundi du mois. 7.30 hres p.m.
12 novembre, 10 décembre, 14 janvier
Chez madame Léon Milot
235 McCanus St. Tél.: 705 647-5998

Québec

Le 3e dimanche de chaque mois
18 novembre, 16 décembre, 20 janvier
Chez Mme Réal Couture, 106 rue Arago
1.30 hre p.m. Chapelet
2.00 hres p.m. Assemblée
Tél.: Michel Couture 418 834-9706

Sherbrooke

Le 3e dimanche de chaque mois
18 novembre, 16 décembre, 20 janvier
1.30 hre p.m., Cathédrale St-Michel
Salle Mgr Paul Larocque, 90 rue Ozias Leduc

Chicoutimi-Jonquière

Le 3e lundi de chaque mois
19 novembre, 17 décembre, 21 janvier
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez
chez M. Mme Léonard Murphy
Tél.: 418 698-7051. Tous invités

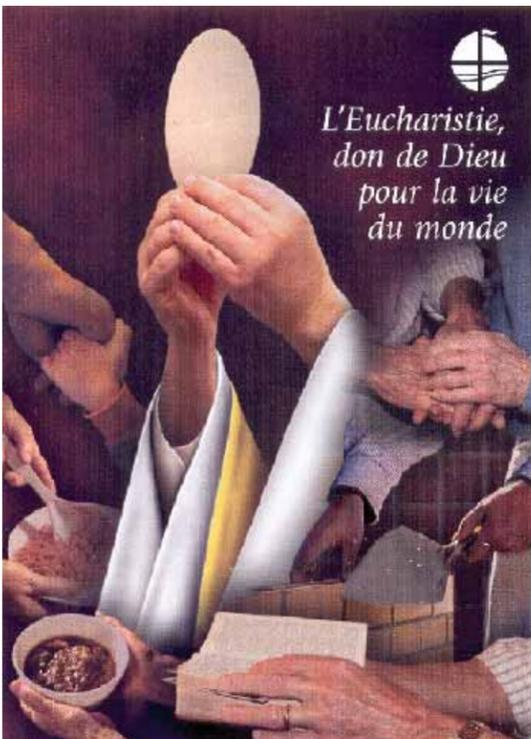
Le prochain Congrès eucharistique international aura lieu à Québec

du 15 au 22 juin 2008, sous le thème «L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde».

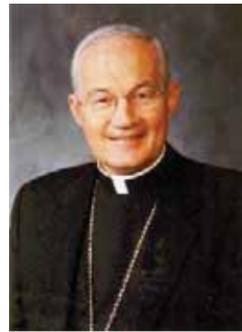
400e Anniversaire de la fondation de Québec



49^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE
INTERNATIONAL
QUÉBEC, CANADA 2008



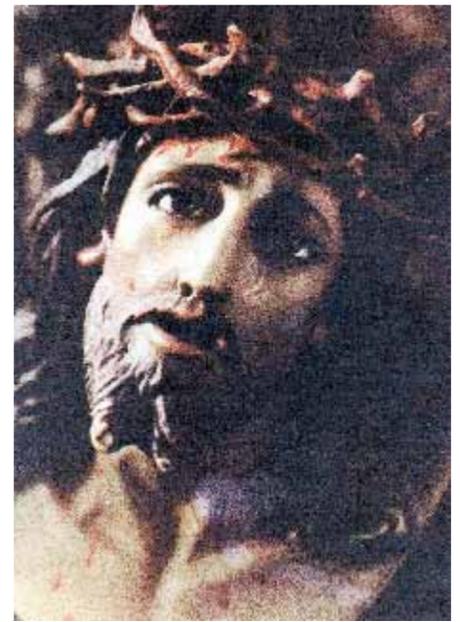
Le 17 octobre 2004, au premier jour de l'année de l'Eucharistie, le Pape Jean Paul II confiait à l'archidiocèse de Québec, dirigé par le Cardinal Marc Ouellet la mission d'organiser ce grand rassemblement international.



Ce sera l'occasion pour les catholiques du monde entier de célébrer leur foi en l'Eucharistie et de témoigner de l'Évangile en vivant des moments de prière, de réflexion et de fraternité.

Ce Congrès sera célébré au cours de l'année qui marque le 400e anniversaire de fondation de la ville de Québec, siège du premier diocèse catholique au nord du Mexique. Au cours des nombreuses festivités de l'année 2008, nous nous souviendrons que des femmes et des hommes de foi ont bâti un pays aux racines évangéliques profondes et toujours vivantes.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.cei2008.ca/



C'est grâce à ses plaies que nous sommes guéris (Isaïe 53,5)

Notre-Seigneur a dit à sainte Gertrude que la prière qui suit délivrerait mille (1000) âmes du purgatoire chaque fois qu'elle est dite.

Père Éternel, j'offre le très précieux sang de votre divin Fils Jésus, en union avec toutes les messes qui sont dites aujourd'hui dans le monde entier, pour toutes les âmes du purgatoire, pour les pécheurs en tous lieux, pour les pécheurs de l'Eglise universelle, pour ceux de ma maison et de mes proches. Amen

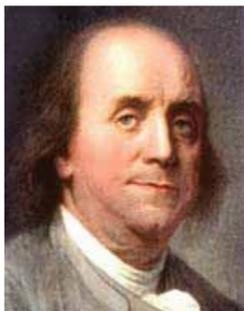
LEÇON 7 — L'HISTOIRE DU CONTRÔLE BANCAIRE AUX ÉTATS-UNIS

La dictature des banquiers et leur système d'argent-dette ne se limite pas seulement au Canada, mais s'étend dans tous les pays du monde. En effet, il suffirait qu'un seul pays se libère de cette dictature et donne l'exemple de ce que pourrait être un système d'argent honnête, émis sans intérêt et sans dette par un office national de crédit qui représenterait la richesse réelle de la nation, pour que le système d'argent-dette des banquiers s'écroule dans le monde entier.

Cette lutte des Financiers internationaux pour installer leur système frauduleux d'argent-dette a été particulièrement virulente aux États-Unis depuis le tout début de leur existence, où les faits montrent que plusieurs hommes d'État américains étaient bien au courant du système d'argent malhonnête que les Financiers voulaient imposer et de tous les malheurs qu'il entraînerait pour l'Amérique. Ces hommes d'État étaient de véritables patriotes, qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour conserver aux États-Unis un système d'argent honnête, libre du contrôle des Financiers. Les Financiers font tout pour tenir cachée cette facette de l'histoire des États-Unis, de peur que l'exemple de ces patriotes ne soit suivi encore aujourd'hui. Voici ces faits que les Financiers voudraient que la population ignore:

La population la plus heureuse

Nous sommes en 1750. Les États-Unis d'Amérique n'existent pas encore; ce sont les 13 colonies sur le continent américain qui forment la «Nouvelle-Angleterre», possession de la mère-patrie, l'Angleterre.



Benjamin Franklin

Benjamin Franklin écrivait de la population de ce temps: **«Impossible de trouver de population plus heureuse et plus prospère sur toute la surface du globe.»** Faisant rapport en Angleterre, on lui demanda le secret de cette prospérité dans les colonies, alors que la misère régnait dans la mère-patrie:

«C'est bien simple, répondit Franklin. Dans les colonies, nous émettons notre propre pa-

pier-monnaie, nous l'appelons Colonial Script, et nous en émettons assez pour faire passer facilement tous les produits des producteurs aux consommateurs. Créant ainsi notre propre papier-monnaie, nous contrôlons notre pouvoir d'achat et nous n'avons aucun intérêt à payer à personne.»

Les banquiers anglais, mis au courant, firent adopter par le Parlement anglais une loi défendant aux colonies de se servir de leur monnaie script et leur ordonnant de se servir uniquement de la monnaie-dette d'or et d'argent des banquiers qui était fournie en quantité insuffisante. La circulation monétaire dans les colonies se trouva ainsi diminuée de moitié.

«En un an, dit Franklin, les conditions changèrent tellement que l'ère de prospérité se termina, et une dépression s'installa, à tel point que les rues des colonies étaient remplies de chômeurs.»

Alors advint la guerre contre l'Angleterre et la déclaration d'indépendance des États-Unis, en 1776. Les manuels d'histoire enseignent fausement que la Révolution Américaine était due à la taxe sur le thé. Mais Franklin déclara: **«Les colonies auraient volontiers supporté l'insignifiante taxe sur le thé et autres articles, sans la pauvreté causée par la mauvaise influence des banquiers anglais sur le Parlement: ce qui a créé dans les colonies la haine de l'Angleterre et causé la guerre de la Révolution.»**

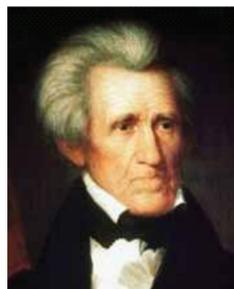
Les Pères Fondateurs des États-Unis, ayant tous ces faits en mémoire, et pour se protéger de l'exploitation des banquiers internationaux, prirent bien soin de stipuler clairement dans la Constitution américaine, signée à Philadelphie en 1787, dans l'article 1, section 8, paragraphe 5: **«C'est au Congrès qu'appartiendra le droit de frapper l'argent et d'en régler la valeur.»**

La banque des banquiers

Mais les banquiers ne lâchèrent pas le morceau. Leur représentant, Alexander Hamilton, fut nommé Secrétaire du Trésor (l'équivalent de notre ministre des Finances) dans le cabinet de George Washington, et se fit l'avocat d'une banque nationale privée et de la création d'un argent-dette avec de faux arguments, tels que: **«Une dette nationale, pourvu qu'elle ne soit pas excessive, est une bénédiction nationale... Le gouvernement se montrera sage en renonçant à l'usage d'un expédient aussi séduisant et dangereux, soit d'émettre son propre papier-monnaie.»** Hamilton leur fit aussi accroire que seul l'argent-dette des banques privées était valable pour les transactions avec les pays étrangers.



Alexander Hamilton



Andrew Jackson

Thomas Jefferson, le Secrétaire d'État, était fortement opposé à ce projet, mais le président Washington se laissa finalement convaincre par les arguments d'Hamilton. Une banque nationale fut donc créée en 1791, la «Bank of the United States», avec une charte d'une durée de 20 ans. Quoique nommée «Banque des États-Unis», elle était plus véritablement la «banque des banquiers», puisqu'elle n'appartenait pas du tout à la nation, au gouvernement américain, mais aux individus détenteurs des actions de la banque, les banquiers privés. Le nom de «banque des États-Unis» fut délibérément choisi dans le but de laisser croire à la population américaine qu'elle était proprié-

taire de la banque, ce qui n'était pas du tout le cas. La charte expira en 1811 et le Congrès vota contre son renouvellement, grâce à l'influence de Jefferson et d'Andrew Jackson:

«Si le Congrès, dit Jackson, a le droit d'après la Constitution d'émettre du papier-monnaie, ce droit leur a été donné pour être utilisé par eux seuls, non pas pour être délégué à des individus ou des compagnies privées.»

Ainsi se terminait l'histoire de la première Banque des États-Unis, mais les banquiers n'avaient pas dit leur dernier mot.

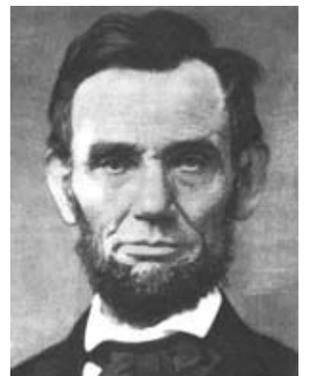
Les banquiers déclenchent la guerre

Nathan Rothschild, de la Banque d'Angleterre, lança un ultimatum: **«Ou bien le renouvellement de la charte est accordé, ou bien les États-Unis sont impliqués dans une guerre très désastreuse.»** Jackson et les patriotes américains ne se doutaient pas que le pouvoir des banquiers pouvait s'étendre jusque-là. **«Vous êtes un repaire de voleurs, de vipères, leur dit le président Jackson. J'ai l'intention de vous déloger, et par le Dieu Éternel, je le ferai!»** Nathan Rothschild émit des ordres: **«Donnez une leçon à ces impudents Américains. Ramenez-les au statut de colonie.»**

Le gouvernement anglais déclencha la guerre de 1812 contre les États-Unis. Le plan de Rothschild était d'appauvrir les Américains par la guerre à un tel point qu'ils seraient obligés de demander de l'aide financière... qui bien sûr ne serait accordée qu'en retour du renouvellement de la charte de la «Bank of the United States». Il y eut des milliers de morts, mais qu'importe à Rothschild? Il avait atteint son but: la charte fut renouvelée en 1816.

Abraham Lincoln est assassiné

Abraham Lincoln fut élu Président des États-Unis en 1860 avec la promesse d'abolir l'esclavage des Noirs. 11 États du Sud, favorables à l'esclavage des Noirs, décidèrent donc de quitter l'Union, de se séparer des États-Unis: ce fut le début de la Guerre de Sécession, ou Guerre Civile Américaine (1861-65). Lincoln, étant à court d'argent pour financer les armées du Nord, partit voir les banquiers de New-York, qui lui offrirent de l'argent à des taux allant de 24 à 36%. Lincoln refusa, sachant parfaitement que c'était de l'usure et que cela mènerait les États-Unis à la ruine. Mais son problème d'argent n'était pas réglé pour autant.



Abraham Lincoln

Son ami de Chicago, le Colonel Dick Taylor, vint à la rescousse et lui suggéra la solution: **«Que le Congrès passe une loi autorisant l'émission de billets du Trésor ayant plein cours légal, payez vos soldats avec ces billets, allez de l'avant et gagnez votre guerre.»**



C'est ce que Lincoln fit, et il gagna la guerre: de 1862 à 1863, Lincoln fit émettre 450 millions \$ de «greenbacks» (appelés ainsi par la population parce qu'ils étaient imprimés avec de l'encre verte au verso).

Lincoln déclara: **«Le gouvernement, possédant le pouvoir de créer et d'émettre la monnaie et le crédit en tant qu'argent, et bénéfici-**

(suite en page 22)

Journal Vers Demain

16 pages ou plus. 5 fois par année

www.versdemain.org

info@versdemain.org

20 \$ pour 4 ans

Journal Vers Demain

1101 rue Principale

Rougemont, QC, Canada — J0L 1M0

Tél.: (450) 469-2209 — Fax (450) 469-2601

Tél.: Montréal (514) 856 5714

Ci-inclus ma contribution pour Vers Demain

\$.....

Nom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Dons pour les circulaires \$.....

Demandez des circulaires gratuites pour distribuer dans vos régions.

LEÇON 7 — L'HISTOIRE DU CONTRÔLE BANCAIRE AUX ÉTATS-UNIS

(suite de la page 21)

«**Le droit de retirer l'argent et le crédit de la circulation par les taxes ou autre moyen, n'a pas besoin, et ne devrait jamais emprunter de l'argent à intérêt comme moyen de financer les travaux gouvernementaux et les entreprises publiques... Le privilège de créer et émettre l'argent est non seulement la prérogative suprême du gouvernement, mais aussi sa plus grande opportunité créative.**»

Lincoln appela ces greenbacks «**la plus grande bénédiction que le peuple américain ait jamais eue.**» Bénédiction pour tous, sauf pour les banquiers, puisque cela mettait fin à leur «racket» du vol du crédit de la nation et de création d'argent avec intérêt. Ils mirent donc tout en oeuvre pour saboter l'oeuvre de Lincoln. Lord Goschen, porte-parole des Financiers, écrivit dans le London Times (citation tirée de Who Rules America, par C. K. Howe, et reproduite dans Lincoln Money Martyred, par R. E. Search):

«**Si cette malveillante politique financière provenant de la République nord-américaine devait s'installer pour de bon, alors, ce gouvernement fournira sa propre monnaie sans frais. Il s'acquittera de ses dettes et sera sans aucune dette. Il aura tout l'argent nécessaire pour mener son commerce. Il deviendra prospère à un niveau sans précédent dans toute l'histoire de la civilisation. Ce gouvernement doit être détruit, ou il détruira toute monarchie sur ce globe.**» (La monarchie des contrôleurs du crédit.)

Tout d'abord, dans le but de discréditer les greenbacks, les banquiers persuadèrent le Congrès de voter, en février 1862, la «Clause d'Exception», qui stipulait que les greenbacks ne pouvaient être utilisés pour payer l'intérêt sur la dette nationale. Ensuite, ayant financé l'élection d'assez de sénateurs et de députés, les banquiers firent voter par le Congrès en 1863 le retrait de la loi des Greenbacks et son remplacement par le National Banking Act (Loi des Banques Nationales, où l'argent serait créé avec intérêt par des compagnies privées).

Cette loi stipulait aussi que les greenbacks seraient immédiatement retirés de la circulation aussitôt leur retour au Trésor pour paiement des taxes. Lincoln protesta énergiquement, mais son objectif le plus pressant était de gagner la guerre et de sauver l'Union, ce qui l'obligea à remettre après la guerre le veto qu'il projetait contre cette loi et l'action qu'il entendait prendre contre les banquiers. Lincoln déclara tout de même: «**J'ai deux grands ennemis: l'armée du Sud en face et les banquiers en arrière. Et des deux, ce sont les banquiers qui sont mes pires ennemis.**»

Lincoln fut réélu Président en 1864 et fit clairement savoir qu'il s'attaquerait au pouvoir des banquiers une fois la guerre terminée. La guerre se termina le 9 avril 1865, mais Lincoln fut assassiné cinq jours plus tard, le 14 avril. Une formidable restriction du crédit s'ensuivit, organisée par les banques. L'argent en circulation dans le pays, qui était de 1907 millions \$ en 1866, soit 50,46 \$ pour chaque Américain, tomba à 605 millions \$ en 1876, soit 14,60 \$ par Américain. Résultat: en dix ans, 54 446 faillites, pertes de 2 milliards \$. Cela ne suffisait pas, on alla jusqu'à réduire la circulation d'argent à 6,67 \$ par tête en 1867!

William Jennings Bryan:

«**Les banques doivent se retirer**»

L'exemple de Lincoln demeurait néanmoins dans plusieurs esprits, même jusqu'en 1896. Cette année-là, le candidat démocrate à la présidence était William Jennings Bryan, et encore une fois, les livres d'histoire nous disent que ce fut une bonne chose qu'il ne fut pas élu président, car il était contre la monnaie «saine» des

banquiers, l'argent créé sous forme de dette, et contre l'étalon-or:

«**Nous disons dans notre programme que nous croyons que le droit de frapper et d'émettre la monnaie est une fonction du gouvernement. Nous le croyons. Et ceux qui y sont opposés nous disent que l'émission de papier-monnaie est une fonction de la banque, et que le gouvernement doit se retirer des affaires de la banque. Eh bien! moi je leur dis que l'émission de l'argent est une fonction du gouvernement, et que les banques doivent se retirer des affaires du gouvernement... Lorsque nous aurons rétabli la monnaie de la Constitution, toutes les autres réformes nécessaires seront possibles, mais avant que cela ne soit fait, aucune autre réforme ne peut être accomplie.**»



W. Jennings Bryan

La Réserve fédérale: le plus gigantesque trust



C. A. Lindbergh

(le père du célèbre aviateur), déclara:

«**Cette loi établit le plus gigantesque trust sur terre. Lorsque le Président (Wilson) signera ce projet de loi, le gouvernement invisible du Pouvoir Monétaire sera légalisé... le pire crime législatif de tous les temps est perpétré par cette loi sur la banque et le numéraire.**»

L'éducation du peuple

Qu'est-ce qui a permis aux banquiers d'obtenir finalement le monopole complet du contrôle du crédit aux Etats-Unis? L'ignorance de la population sur la question monétaire. John Adams écrivait à Thomas Jefferson, en 1787:

«**Toutes les perplexités, désordres et misères ne proviennent pas tant de défauts de la Constitution, du manque d'honneur ou de vertu, que d'une ignorance complète de la nature de la monnaie, du crédit et de la circulation.**»

Salmon P. Chase, Secrétaire du Trésor sous Lincoln, déclara publiquement, peu après le passage de la loi des Banques Nationales:

«**Ma contribution au passage de la loi des Banques Nationales fut la plus grande erreur financière de ma vie. Cette loi a établi un monopole qui affecte chaque intérêt du pays. Cette loi doit être révoquée, mais avant que cela puisse être accompli, le peuple devra se ranger d'un côté, et les banques de l'autre, dans une lutte telle que nous n'avons jamais vue dans ce pays.**»

Et l'industriel Henry Ford a dit:

«**Si la population comprenait le système bancaire, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin.**»

L'éducation du peuple, voilà la solution. Et c'est justement la formule de Vers Demain. Ah!

si tous les créditistes comprenaient leur responsabilité de répandre Vers Demain! Le Crédit Social, qui établirait une économie où tout est ordonné au service de la personne humaine, a justement pour but de développer la responsabilité personnelle, de créer des hommes responsables. Chaque conquête d'un esprit au Crédit Social est une avance. Chaque personne formée par le Crédit Social est une force, et chaque acquisition de force est un pas de plus vers la victoire. Et depuis 69 ans, que de forces acquises!... Et si elles étaient toutes actives, le Crédit Social, c'est réellement avant demain matin qu'on l'aurait!

Comme l'écrivait Louis Even en 1960: «**L'obstacle n'est ni le financier, ni le politicien, ni aucun adversaire déclaré. L'obstacle est seulement dans la passivité d'un trop grand nombre de créditistes qui souhaitent bien voir venir le triomphe de la cause, mais qui laissent à d'autres le soin de la promouvoir.**»

En somme, c'est le refus d'endosser notre responsabilité. «A ceux qui ont beaucoup reçu, il sera beaucoup demandé.» (Luc 12, 48.) Examen de conscience, chers créditistes, conversion personnelle, un petit coup de coeur et endossons nos responsabilités. Nous n'avons jamais été aussi près de la victoire! Notre responsabilité, c'est de faire connaître le Crédit Social aux autres, en les faisant s'abonner à Vers Demain, le seul journal qui fait connaître cette brillante solution.

La loi du Crédit votée

par le Congrès américain en 1932

C'est l'éducation du peuple qui est nécessaire. Quand les pressions provenant du peuple seront assez fortes, tous les partis seront d'accord pour adopter la réforme du Crédit Social. Un bel exemple de cela peut être trouvé dans le «bill Goldsbrough» de 1932, qu'un auteur a décrit comme étant «la réforme monétaire qui est venue le plus près de réussir en vue de l'établissement d'une monnaie véritablement saine aux Etats-Unis»:

«Une majorité écrasante des membres du Congrès américain (289 contre 60) était déjà en faveur de cette loi en 1932; et cela dure encore depuis, sous une forme ou sous une autre. Seul l'espoir futile que le nouveau Président d'alors (Roosevelt) puisse rétablir la prospérité sans abandonner le système d'argent-dette dont l'Amérique avait hérité, empêcha le Crédit Social de devenir la loi des Etats-Unis. En 1936, lorsque le «New Deal» (solution de Roosevelt) se montra incapable de régler efficacement la crise économique, les partisans du Crédit Social revinrent en force. Le dernier effort significatif pour gagner son adoption survint en 1938.» (W. E. Turner, Stable Money, p. 167.)

Même le dividende et l'escompte compensé, deux éléments essentiels du Crédit Social, étaient mentionnés dans ce projet de loi, qui fut surnommé «bill Goldsbrough», du nom du député démocrate du Maryland, T. Alan Goldsbrough, qui le présenta en Chambre pour la première fois le 2 mai 1932.

Deux personnes qui soutinrent le projet de loi retiennent particulièrement notre attention: Robert L. Owen, sénateur de l'Oklahoma de 1907 à 1925 et directeur de banque pendant 46 ans, et Charles G. Binderup, député du Nebraska. Owen publia un article en mars 1936 dans la revue de J. J. Harpell, The Instructor (et sa version française, Le Moniteur), dont Louis Even était le rédacteur-adjoint. Quant à M. Binderup, il donna plusieurs causeries à la radio américaine, durant la crise, pour expliquer les méfaits du contrôle du crédit par des intérêts privés.

Voici des extraits du discours de Robert Owen à la Chambre des Représentants, le 28 avril 1936:

(suite en page 23)

LEÇON 7 — L'HISTOIRE DU CONTRÔLE BANCAIRE AUX ÉTATS-UNIS

(suite de la page 22)

«...le projet de loi qu'il (Goldsborough) présenta alors, avec l'approbation du Comité sur les Banques de la Chambre — et je crois que ce fut pratiquement un rapport unanime. Ce projet de loi fut débattu deux jours à la Chambre, un très simple projet de loi, établissant la politique des États-Unis de rétablir et de maintenir la valeur de la monnaie, et ordonnant au Secrétaire du Trésor, aux officiers de la Commission de la Réserve Fédérale et aux Banques de la Réserve Fédérale, de rendre cette politique effective. C'était tout, mais suffisant, et le bill passa, non par un vote partisan: 117 députés républicains votèrent en faveur de ce projet de loi (qui avait été présenté par un député démocrate), et le bill passa par 289 voix contre 60, et de ces 60 députés, seulement 12, par la volonté du peuple, sont encore au Congrès.



Robert L. Owen

«Ce bill fut défait par le Sénat, parce qu'il ne fut pas réellement compris. Il n'y avait pas eu suffisamment de discussion à son sujet dans le public. Il n'y avait pas d'opinion publique organisée pour l'appuyer.»

Tout est là. C'est l'éducation du peuple que ça prend. Républicains comme Démocrates votèrent en sa faveur, et il n'y eut donc point besoin de «parti» du Crédit Social. De plus, Owen admet que ce qui manquait, c'était l'éducation du peuple, une force dans le peuple. Cela confirme la méthode de Vers Demain, préconisée par Douglas et Louis Even: il faut éduquer la population (en distribuant des circulaires et prenant de l'abonnement à Vers Demain).

Le bill Goldsborough était intitulé: «Loi pour rendre au Congrès son pouvoir constitutionnel d'émettre la monnaie et d'en régler la valeur; de fournir un revenu monétaire à la population des États-Unis avec un pouvoir d'achat fixe et équitable du dollar, suffisant en tout temps pour permettre à la population d'acheter les biens et les services désirés selon la pleine capacité des possibilités du commerce et de l'industrie des États-Unis... Le système actuel, qui émet l'argent à travers l'initiative privée pour le profit, résultant en fréquentes et désastreuses inflations et déflations, doit cesser.»

Le projet de loi prévoyait aussi un escompte sur les prix à être remboursé aux marchands, et un dividende, devant commencer à \$5 par mois (en 1932), à chaque citoyen de la nation. Plusieurs groupes témoignèrent en Chambre en faveur de ce projet de loi, faisant ressortir qu'il contenait tous les mécanismes nécessaires pour empêcher toute inflation des prix.

L'ignorance de la population

Le plus ardent opposant à ce projet de loi au Sénat était Carter Glass, ancien Secrétaire du Trésor, et farouche partisan de la «Federal Reserve» (contrôle privé de la monnaie). Aussi, le Secrétaire du Trésor (Ministre des Finances) de Roosevelt, Henry Morgenthau, fortement opposé à toute réforme monétaire, disait qu'il valait mieux «donner une chance» au «New Deal» de Roosevelt.

Ce qui aida le plus les adversaires du bill, c'est l'ignorance quasi totale de la question monétaire dans la population... et même dans le Sénat. Certains sénateurs, ignorant même jusqu'au mécanisme de la création de l'argent (crédit) par les banques, s'écriaient: «Mais le gouvernement ne peut pas créer de l'argent comme ça! Ça va faire de l'inflation!» Et d'autres, tout en admettant la nécessité de la création d'argent sans dette, ne voyaient pas la nécessité du dividende ou de l'escompte compensé. En

fait, toutes ces objections tombent d'elles-mêmes après une étude un peu sérieuse du Crédit Social.

Citations célèbres sur la question de l'argent

«Laissez-moi émettre et contrôler la monnaie d'une nation, et je me fiche de qui fait ses lois.» — Mayer Amschel Rothschild (1744-1812), père fondateur de la finance internationale



Mayer Amschel Rothschild

«L'histoire nous dit que les changeurs d'argent ont eut recours à toute forme d'abus, d'intrigue, de tromperie, et autres moyens les plus violents possibles pour conserver leur contrôle sur les gouvernements en contrôlant l'argent et son émission.» — Le Président américain James Madison

«Les puissances d'argent dénoncent comme étant ennemis publics tous ceux qui remettent en question leurs méthodes ou font la lumière sur leurs crimes.» — Le candidat démocrate à la présidence William Jennings Bryan

«Quiconque contrôle la quantité d'argent dans un pays est le maître absolu de toute l'industrie et du commerce.» — Le Président américain James A. Garfield

«Le système bancaire fut conçu dans l'iniquité et né dans le péché. Les banquiers possèdent la planète. Enlevez-leur la planète, mais laissez-leur le pouvoir de créer l'argent, et d'un trait de plume, ils créeront assez d'argent pour racheter la planète et en devenir les propriétaires... Si vous voulez continuer d'être les esclaves des banquiers et payer le prix de votre esclavage, alors laissez les banquiers continuer de créer l'argent et de contrôler le crédit.» — Sir Josiah Stamp, gouverneur de la Banque d'Angleterre, 1940.



Josiah Stamp

«Le procédé par lequel les banques créent l'argent est si simple qu'il en répugne notre esprit.» — John K. Galbraith, dans «Money: Whence it came, where it went», p. 29.

«Les banques créent l'argent. Il y a longtemps qu'elles le font, mais elles ne s'en étaient pas bien rendu compte, et elles ne voulaient pas l'admettre. Très peu l'admettaient. C'est ce que vous constaterez dans toutes sortes de documents, de manuels de finance, etc. Mais depuis, et nous devons être très francs à ce sujet, il y a eu évolution, si bien qu'aujourd'hui, je doute que vous trouviez beaucoup de banquiers éminents essayant de nier que les banques créent le crédit.» — H. W. White, président des Banques Associées de Nouvelle-Zélande, devant la Commission monétaire de Nouvelle-Zélande, 1955.

Thomas Edison et Henry Ford

Terminons cet article avec les citations de deux grands citoyens américains, Thomas Edison et Henry Ford:

Edison: «A travers notre histoire, quelques-uns des plus grands Américains ont cherché à casser l'empreinte hamiltonienne (l'argent-dette d'Alexander Hamilton) sur notre politique monétaire, dans le but d'y substituer une monnaie stable en fonction des besoins physiques de la nation. Un manque de compréhension dans le public et chez les autorités, combiné au pouvoir des intérêts bancaires qui ont machiné des intérêts personnels dans la présente situation chaotique, ont jusqu'ici contrecarré tout effort.

«Ne les laissez pas vous embarrasser avec le cri de «monnaie de papier». Le danger du papier-monnaie est précisément le danger de l'or — si vous en avez trop, ce n'est pas bon. Il n'y a qu'une règle pour l'argent et c'est d'en avoir assez pour mener tout le commerce légitime qui attend d'être fait ...



«Si les États-Unis adoptent cette politique d'augmenter leur richesse nationale sans rien payer au collecteur d'intérêts — car toute dette nationale est faite d'intérêts à payer — alors vous verrez une ère de progrès et de prospérité dans ce pays qui n'aurait jamais pu arriver autrement.»

Et un appel d'Henry Ford:

«La jeunesse qui pourra résoudre la question monétaire fera plus pour le monde que toutes les armées de l'histoire.»

Jeunes, affamés de vérité et de justice, avez-vous compris? Joignez les rangs des apôtres du journal Vers Demain, pour le salut de votre pays et de tous vos concitoyens. Les Pèlerins de saint Michel ont besoin de vous. Ils vous attendent!

La leçon 8 sera donnée dans le numéro de janvier-février 2008.

Pour ceux qui désirent se procurer la brochure contenant les 10 leçons, le prix est de 5.00 au comptoir, 8.00\$ par la poste au Canada et 11.00 \$ au États-Unis

Abonnez-vous au Journal Vers Demain
www.versdemain.org
info@versdemain.org

Canada: Prix 5.00\$, 1 an — 20.00 \$, 4 ans
1101 Principale, Rougemont, QC,
Canada J0L 1M0
Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601
Tél.: Montréal 514 856-5714

Europe prix: Surface, 1 an 9 euros
2 ans 18 euros — 4 ans 36 euros
Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:
Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A
Tél/Fax 03.88.94.32.34

Belgique: Libellez et adressez vos chèques à: Joséphine Kleynen
C.C.P. 000-1495593-47
215 rue de Mons, 1er étage
1070 Bruxelles, Belgique. Tél.02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à: Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Adressez vos lettres par courriel
thtardif@hotmail.com
ou Fax 1-450 469 2601

Occupons-nous de nos affaires

Le présent document informe les Québécois, que la majorité des parents (80%) tiennent au maintien de leur droit de choisir l'enseignement moral et religieux catholique pour leurs enfants.

Actuellement, au Québec, il y a un profond malaise: le gouvernement prend le contrôle de l'enseignement religieux dans les écoles publiques et privées. La **Loi 95** est l'exemple de ce contrôle, par la mise en place d'un programme «d'éthique et de culture religieuse» imposé par l'État. Dès septembre 2008, ce programme sera mis en application au primaire et au premier cycle du secondaire (1 et 2)

La laïcisation prônée par l'État qui sous-entend neutraliser ou tout mettre sur le même pied n'est pas souhaitée par les divers groupes religieux. (Ce sont les sans-religion qui veulent nous dominer). De plus, redisons qu'il n'appartient pas à l'État de décider de la culture religieuse des prochaines générations, mais aux parents. La responsabilité du contenu des programmes d'enseignement religieux appartient aux chefs religieux, particulièrement à l'Évêque qui a aussi droit de regard sur les intervenants.

Nous félicitons et remercions M. le Cardinal Marc Ouellet qui se dit pour le libre choix des parents de confession catholique ou autre. Nous l'appuyons dans ses courageuses interventions et avec lui, nous réclamons la suspension de la **Loi 95**.

Nous déclarons:

1. que la mise en place obligatoire par l'État d'un programme uniforme d'éthique et de culture religieuse est une injustice pour les familles en majorité catholique.
2. que l'abolition de l'article 41 de la Charte québécoise des droits et liberté de la personne (voir ci-après) est une injustice.

Article 41:

Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants et de l'intérêt de ceux-ci.

Nous demandons:

A M. le Premier Ministre et à nos députés:

1. de voir à l'abolition immédiate de la **Loi 95**. De rétablir l'article 41 de la Charte.
2. de voter une loi qui protégera la priorité des droits des parents en ce qui concerne l'enseignement moral et religieux catholique pour leurs enfants.

Le Comité Action-Parents

N.B.: Merci de découper, de signer et de faire signer la pétition ci-dessous. Faites des photocopies pour en donner aux autres.

Vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse internet suivante: berd@sympatico.ca

Enseignez le catéchisme aux enfants

COMPENDIUM du Catéchisme de l'Église catholique

Il est essentiel d'enseigner le catéchisme à vos enfants. Tant de malheurs arrivent aujourd'hui parce que les enfants n'ont pas appris les «Commandements de Dieu» à l'école. L'instrument par excellence pour faire de vos enfants de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens est:



Le «Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique». Le livre de 208 pages renferme 598 questions et réponses, des illustrations en couleur d'œuvres tirées du patrimoine de l'art religieux, un appendice contenant les prières communes et les formules de la doctrine catholique et un index analytique. On peut commander dès maintenant le Compendium du Catéchisme de l'Église catholique à «La conférence des évêques catholiques du Canada», au prix de 16.95\$, couvert souple:

En ligne à www.editionscecc.ca, par téléphone au 1 800 769-1147, par courriel à publi@cecc.ca ou par télécopieur à (613) 241-5090

Vous pouvez vous procurer seulement au bureau du journal Vers Demain, l'ancien catéchisme de la province de Québec au prix de \$4.00. Et l'ancien catéchisme pour la première Communion au prix de \$2.00, frais de poste inclus.

Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, J0L 1M0 - Canada
Tel. 1-450 469 2209 Fax 1-450 469 2601
Tél. de Montréal 514 8585714



Une pétition à considérer...

Voici cette pétition pour dire ensemble que nous tenons au maintien du droit des parents de choisir librement l'enseignement moral et religieux catholique pour leurs enfants.

Attendu que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants; **Prévu** par la Loi sur l'Instruction publique, (1984)

Attendu que les parents continuent majoritairement de choisir l'enseignement moral ou religieux catholique pour leurs enfants — plus de 80 % au primaire et près de 60 % au secondaire. **Constatés** les effets des décisions de l'Évêque de Montréal: **Sauvêtement des affaires religieuses**, 2007.

Attendu que les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants (**Déclaration Universelle des droits de l'Homme**, art 26 (3)). **Source**: *Cherchez des droits et libertés de la personne*, Wilson et Labor Inc, 1994, p. 60, 0. 107).

Attendu que le vrai pluralisme ne demande pas l'uniformité imposée, mais le respect des autres et de leur croyance (**Hernio C. Label dans Cette Nouvelle école de Québec**, 1977).

Nous déclarons

que la mise en place obligatoire d'un programme uniforme d'état, d'éthique et de culture religieuse imposé à l'ensemble de la population est pour l'Église catholique, est une injustice pour ces familles d'origine.

Nous demandons

que le ministre de l'Éducation accorde aux parents catholiques le droit d'exempter leurs enfants de cours d'éthique et de culture religieuse pour les écoles publiques et privées (ours primaire et secondaire):

qu'il accorde aux parents de leur accordent l'accès à un programme d'enseignement moral et religieux catholique pour leurs enfants, à l'intérieur de l'ordre scolaire régulier du primaire et du secondaire, dans les écoles publiques et privées que les critères de reconnaissance des religions soient établis pour les distinguer ces écoles.

Pétition parrainée par le Comité Action-Parents

	Signatures (à l'ENCRE, pas en caractères d'imprimerie)	Adresses (adresse complète du domicile)
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

N.B.: Ne pas changer le texte. Ne pas écrire votre adresse en lettres moules. Signer à l'encre.

Merci pour votre collaboration.

S.V.P.: Retourner sans tarder à

Comité Action-Parents, C.P. 54051, rue Marie-de l'Incarnation, Québec (Québec), G1H 4T1